



## **Les extrémismes développementalistes et leurs conséquences sur les pratiques de développement en Afrique subsaharienne**

Thierry Amougou\*

### **Résumé**

Les études du développement s'inventent en tant que concept distinct de l'objet qu'elles veulent étudier en sélectionnant des faits et en les interprétant. Max Weber a ainsi parlé de types idéaux au sens de tableaux de pensée dont l'objectif est de reconstruire le réel de façon simple et rationalisée. Cet article montre que le processus de développement de l'Afrique subsaharienne est passé par quatre types idéaux déterministes, mutuellement exclusifs et se présentant chacun comme la seule route crédible vers le développement. Il en résulte des acteurs, des territoires et des pratiques à promouvoir, et d'autres à réprimer parce que taxés d'irrationnels par rapport à la logique du cadre interprétatif de l'idéal-type en vigueur. Introduire les dynamiques contradictoires dans l'analyse du processus de développement semble capable d'éviter le caractère mutuellement exclusif des types idéaux.

### **Abstract**

Development studies invented themselves as a concept different of the object that they are studying by selecting facts and interpreting them. Thus, Max Weber created what he called « types idéaux » in the sense of a table of thinking which the target is to simplify and to rationalise the reality. This paper shows that the development process in sub-Saharan Africa has passed through four determinist « types idéaux » mutually exclusive and presenting their prescriptions as the only road to follow in order to achieve development. This situation entails on the one hand rational territories, rational development practices, and rational actors to promote and, on the other hand, irrational territories, irrational actors and irrational development practices to struggle because they are out of the dominant model of the moment. Introducing contradictory dynamics seems to be able to overcome this kind of classification between actors, territories and development practices.

---

\* Institut des Etudes du Développement (IED), Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique. Email : amougou74@hotmail.com

## Introduction

Par *extrémismes développementalistes*, nous entendons des *idéal-types*<sup>1</sup> en matière de développement. C'est à dire, des paradigmes interprétatifs et des modèles d'action singuliers sur lesquels s'appuient, de façon exclusive, les politiques de développement à une période historique donnée, et dont les caractéristiques principales sont représentées par un ensemble de faits stylisés cohérents et rationnels traçant la seule route crédible vers le développement. Un regard critique et interdisciplinaire sur le processus de développement de l'Afrique subsaharienne montre qu'il est passé par plusieurs *extrémismes développementalistes*.

Le premier *idéal-type* (1960-1980) est « le modèle déterministe du tout-Etat ». Il donne naissance à un mode de croissance nationaliste en Afrique subsaharienne. Sa dynamique d'ensemble s'appuie sur le schéma suivi par les pays déjà développés pour définir celui que doit emprunter l'Afrique subsaharienne. La modernisation nationale par industrialisation est l'objectif prioritaire de développement d'un État autoritaire considéré comme l'acteur pilote de celui-ci par ses fonctions régulatrices et (re)distributives [Peemans 1996 ; Assidon 2000]. La démocratie est considérée contre-productive par rapport aux objectifs d'unité nationale et de *nation-building*.

Le deuxième *idéal-type* (1980-2000) est la dynamique de l'ajustement structurel (DAS) qui développe « le modèle déterministe du tout-marché ». Il s'appuie sur une *néomodernisation nationale* [Peemans 1996]. C'est un ensemble d'ajustements dont le rôle est de modifier la logique d'ensemble du « modèle déterministe du tout-Etat » par des réformes institutionnelles consacrant la place centrale des forces du marché, de l'ouverture internationale, de la bonne gouvernance et de la démocratie dans les politiques de développement.

En dehors de ces deux *extrémismes développementalistes* appartenant au paradigme de la modernisation, deux autres *idéal-types* se construisent dans la période 1980-2000. Ils présentent des motivations et des objectifs socioculturels. Ce sont :

- « Le modèle déterministe du tout-culturel » issu du courant *post-développementaliste* [Partant 1982 ; Latouche 1989 ; Singleton 2004]. Ce modèle place la culture au centre de ses analyses et la considère comme un stock inaliénable et non comme un flux permanent. Par conséquent, le développement est assimilé à l'occidentalisation. Il entre ainsi dans un conflit culturel incompressible avec les cultures du Sud en général, et africain-subahariennes en particulier. D'où des conclusions allant vers le refus du développement et sa mort désormais certaine.

- Enfin, « le modèle déterministe du tout-populaire » que certains auteurs considèrent comme *un populisme* et/ou un *misérabilisme* développementaliste (Grignon et Passeron 1989) se développe aussi. Il place l'acteur populaire (associations, acteurs collectifs, paysans, vendeurs informels, coopératives...) au centre d'un *développement réel* en décalage avec le *développement idéaltypique* dominant. Les pratiques populaires et/ou informelles sont ainsi enjolivées à l'extrême, alors que le système national et international (Etats, marchés, institutions financières internationales) est diabolisé et accusé de comploter contre les classes populaires. Cette approche s'inspire des pratiques populaires pour *un aggiornamento* du développement et de ses pratiques.

Dans la mesure où le développement met en interaction plusieurs acteurs, leurs territoires et leurs stratégies, ces *idéal-types* aboutissent inévitablement à des hiérarchisations et à des classifications entre différents acteurs, entre différents territoires et entre différentes pratiques de développement sur le plan économique, politique, financier et monétaire. Quels sont les acteurs nationaux et internationaux privilégiés et/ou discriminés par chaque *idéal-type* ? Quels sont leurs territoires ?<sup>2</sup> Quelles sont les classifications, les hiérarchies et les rapports entre acteurs et territoires suivant les *idéal-types* ? Quelles sont les pratiques de développement qui en résultent et leurs conséquences ? Comment peut-on mettre fin à leurs extrémismes et exploiter leurs atouts respectifs ? Telles sont les questions auxquelles nous voulons apporter des éléments de réponses.

Dans leurs temporalités respectives (1960-1980 ; 1980-2000), nous présentons de façon analytique la logique de chaque construction *idéaltypique* en matière de développement. Nous en déduisons ensuite des éléments de réponses, non seulement de façon théorique, mais aussi, en utilisant un ensemble d'études empiriques faites en Afrique subsaharienne par d'autres auteurs et nous même. Enfin, nous proposons *une approche néobraudélienne et systémique* (Peemans 2002 ; Amougou 2005) pouvant mettre fin aux extrémismes des *idéal-types* et pouvant exploiter leurs différents atouts au profit du développement en Afrique subsaharienne.

### **Extrémismes développementalistes et leurs conséquences en Afrique subsaharienne : présentation analytique**

Cette partie consiste à montrer comment chaque construction idéal-typique en matière de développement, relie dans une trame commune, des phénomènes potentiellement disparates des expériences de développement en conférant au modèle qui en résulte une cohérence interne exclusive. Il en résulte, tant

des caractéristiques institutionnelles et fonctionnelles à promouvoir sur le plan économique, politique, financier et monétaire, que des comportements d'acteurs à encourager ou à réprimer parce que non conformes aux enchaînements logiques des faits stylisés de l'idéal-type. Chaque *extrémisme développementaliste* est attaché à imposer une conception précise et exclusive du développement, du comportement des acteurs et du chemin à suivre pour y parvenir.

**« Le modèle déterministe du tout Etat » : caractéristiques institutionnelles et fonctionnelles (1960-1980)**

« Le modèle déterministe du tout Etat » est celui qui prend le relais des administrations coloniales en Afrique subsaharienne après le Conférence de Bandung de 1950, dont le rôle est d'assurer l'émancipation des anciennes colonies par la création des Etats-nations inspirés du modèle occidental. Il place l'Etat au centre du processus de développement. L'aspect déterministe de ce modèle consiste en ceci que sa fonction est de construire et de représenter le seul cadre matériel et institutionnel de référence des politiques de développement, tout en précisant quelles sont les pratiques de développement que doivent avoir les nouveaux pays indépendants et leurs populations, afin de se rapprocher des performances économiques et sociales des pays dits avancés. Cela exige la détermination d'une territorialité politique et une citoyenneté comme nouvelles allégeances suprêmes devant, non seulement remplacer les référents démographiques et territoriaux infranationaux (Badie 1992), mais aussi devenir les seuls paramètres conférant aux pratiques sociales leur crédibilité en matière de développement.

Aussi, alors que l'Etat-nation, avec un système de production keynésfordiste, assure la régulation des systèmes sociaux au Nord et en garantit la cohésion par un ensemble de compromis institutionnels redistribuant la croissance entre capital et travail, en Afrique subsaharienne, c'est *un Etat développeur autoritaire* qui est l'acteur pilote du développement. Le consensus s'établit également ici sur un ensemble de compromis institutionnels, non seulement sociopolitiques, mais aussi, socio-économiques.

Sur le plan socio-économique, le développement est assimilé aux stratégies de modernisation et de croissance économique sur un territoire défini politiquement par l'Etat-nation. L'effectivité de la Guerre Froide fait que les anciennes puissances coloniales sont plus enclines à renforcer le formatage idéologique de leurs zones d'influence, qu'à une analyse des réels besoins de l'Afrique subsaharienne. De ce fait, tous les efforts nationaux et internationaux en matière de développement sont concentrés dans la construction de l'unité nationale devant faciliter la consolidation des

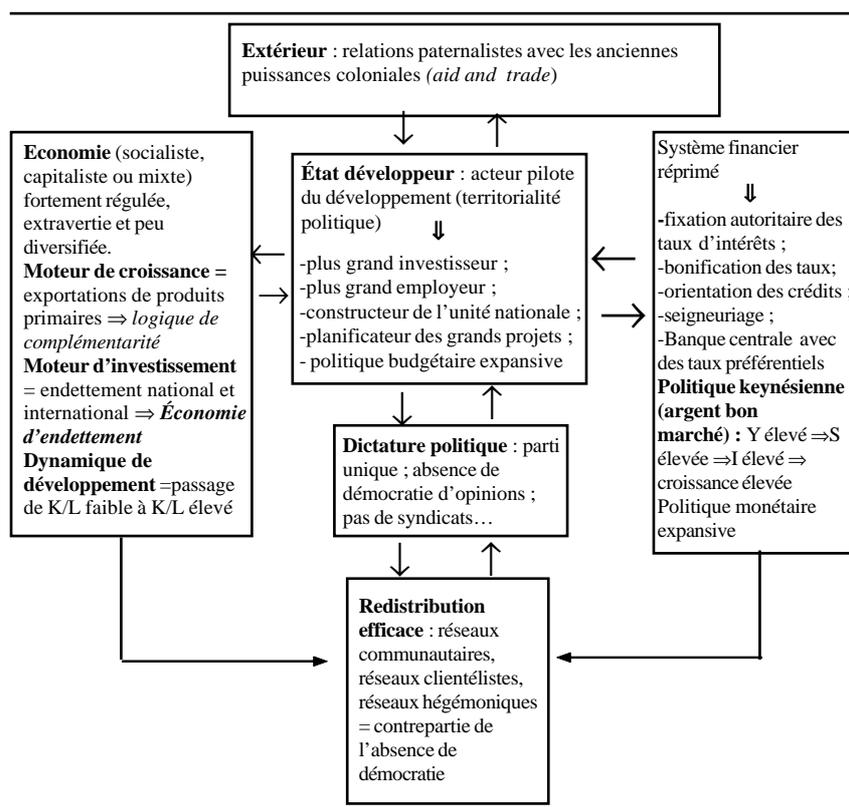
allégeances suprêmes. Dans cette entreprise, la démocratie est jugée contre-productive, tant par rapport aux objectifs d'unité nationale, que par rapport au conflit idéologique international entre les deux blocs (Amougou et Ngo Nyemb 2005). L'Etat-nation qui en résulte en Afrique subsaharienne est majoritairement nationaliste et autoritaire. Il spécialise l'espace politique, le délimite au sein d'un étatisme où seul, le parti unique au pouvoir, joue le rôle d'acteur politique performant sur le plan local et sert de relais aux anciennes puissances coloniales. D'où l'assujettissement de l'ensemble des acteurs sociaux locaux à son action par le déclassement de toutes les institutions populaires héritées des luttes de libération jugées sans objet après les indépendances (Ben Hammouda 1999).

La monopolisation du pouvoir politique par *l'Etat-développeur* entraîne une contrepartie socio-économique basée sur la redistribution communautaire de la prospérité nationale (voir schéma 1). Autrement dit, la cohésion sociale est maintenue par un compromis politique implicite par lequel les pôles performants des Etats subsahariens (industries, administrations, services, partis uniques, villes, secteurs agricoles...) se construisent et redistribuent les fruits de leurs production autour et au sein des « réseaux hégémoniques » et « clientélistes » (Bayart 1989 ; Badie 1992). Cédant leurs droits politiques en contrepartie de la satisfaction de leurs besoins économiques, les populations adhèrent d'autant plus fortement à ce système que la prospérité de *l'Etat-développeur* et sa capacité de redistribution sont grandes : c'est le contrat social auquel la modernisation nationale autoritaire abouti en Afrique subsaharienne de 1960 à 1980.

Ceci dit, malgré leur extrême diversité, les politiques de modernisation nationale se rejoignent en Afrique subsaharienne sur plusieurs faits stylisés considérés comme les seuls moteurs du changement social. Ce sont la construction des Etats-nations comme territoires de gestion des conflits sociopolitiques et comme institutions de régulation macroéconomique ; la mise en place de solides projets industriels dont le but est de mettre fin au retard technologique et d'augmenter le rapport K/L en passant des techniques productives nationales plus travaillistiques, à des techniques productives nationales plus capitalistiques ; un Etat développeur autoritaire privatisant la sphère politique et contrôlant la champ économique ; une redistribution communautaire par des réseaux hégémoniques et clientélistes ; des systèmes monétaires et financiers nationaux réprimés et capables de soutenir le commerce international grâce à une convertibilité des monnaies nationales liée au fait qu'elles demeurent des « sous-multiples des monnaies métropolitaines » par le biais des taux de change fixes [Bekolo-Ebe 1992] ; une coopération internationale paternaliste ( les primes géopolitiques de la Guerre Froide en termes d'aides au développement, d'assistance technique et de

prêts internationaux ) et enfin un développement entendu comme l'accumulation du capital et l'annulation du retard technologique (voir schéma 1).

**Schéma 1 :** Articulations du « modèle déterministe du tout-Etat » en Afrique subsaharienne de 1960 à 1980



**Source :** Amougou T., 2010, *Dualisme financier et développement au Cameroun : une approche néobraudélienne et systémique*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques sociales et politiques, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Belgique.

**Les conséquences sociopolitiques et économiques du « modèle déterministe du tout Etat »**

Les conséquences du « modèle déterministe du tout Etat », en dehors de ses quelques résultats économiques positifs, sont de quatre ordres. En premier lieu, la dépendance et l'extraversion du régime de croissance nationaliste mis en place par l'Etat développeur. En second lieu, la philosophie des retombées sur laquelle s'appuie le système. En troisième lieu, des

classifications discriminantes des acteurs, de leurs pratiques de développement et de certains territoires. Et, quatrième, le décalage entre les prédictions théoriques du modèle et les résultats obtenus.

*La dépendance et l'extraversion du régime de croissance nationaliste*

*L'Etat développeur autoritaire* et distributeur des fruits de sa prospérité entre en crise dans les années 1980. Les raisons de celle-ci sont largement liées au « dogmatisme de la pensée sur la modernisation nationale autoritaire » (Peemans 2004).

Sur le plan économique, la prospérité des Etats développeurs est artificielle. En effet, c'est plus le maintien de la logique économique du pacte colonial par une demande européenne soutenue par les Trente Glorieuses, que la diversification et la productivité des structures économiques nationales qui l'entraîne. Les économies nationales de l'Afrique subsaharienne restent largement rentières et extraverties en augmentant ainsi leur dépendance extérieure. Les alliances stratégiques construites entre les puissances coloniales et leurs relais locaux pendant la période coloniale, se reproduisent après les indépendances. Qui plus est, elles maintiennent une division du travail où la complémentarité entre matières premières et produits manufacturés, cantonnent des nombreux Etats dans les spécialisations primaires. Comme les colonies, les nouveaux Etats indépendants sont restés de simples maillons dans la chaîne de production des économies métropolitaines sans connaître une croissance autonome basée sur une intégration au marché mondial, le développement d'un marché local et des structures productives capables de la soutenir.

Sur le plan monétaire, le franc CFA restera surévalué artificiellement depuis 1948 par rapport au FF afin de soutenir les exportations françaises dans la Zone Franc.<sup>3</sup> De même, les Conventions de Lomé considérées comme un modèle de coopération grâce à l'importante aide que l'Europe consacre à ce continent depuis 1975, associant traitements préférentiels et financement divers, renforcent cette division coloniale du travail. En effet, « seules les produits agricoles et miniers brutes ont longtemps bénéficié des exemptions douanières » (Brunel 2004:55). Cette orientation des structures productives nationales vers des produits primaires soutenus par des monnaies nationales et régionales sous-multiples des monnaies métropolitaines, entraîne des décalages de pouvoir d'achat, de niveaux de vie, de taux de change et des termes de l'échange desquels résultent des ajustements asymétriques par rapport aux économies occidentales.

Par conséquent, de nombreux pays africains connaîtront la crise économique un peu plus tard que leurs partenaires occidentaux en renforçant ainsi, non seulement le caractère artificiel de leurs résultats économiques et

de la valeur de leur monnaie, mais aussi et surtout, les déséquilibres budgétaires et financiers qui en sont le corollaire. A titre d'exemple, alors que la France connaît la crise depuis 1973, un pays comme le Cameroun entre en crise en 1987 soit, théoriquement, à la date où la France, son principal partenaire commercial, en sort (Poulon 1996). Cette évolution contra-cyclique de nombreuses économies Afrique-subahariennes (Bekolo-Ebe 1992) permet au « modèle déterministe du tout Etat » de jouer les prolongations et d'entretenir l'illusion développementaliste quelques années après l'entrée en crise du système keynéso-fordiste dont dépendaient ses quelques résultats économiques positifs.

*La philosophie des retombées positives du régime de croissance nationaliste*  
Par « philosophie générale des retombées positives du régime de croissance nationaliste », nous entendons les différents cercles vertueux exclusifs que promeut « le modèle déterministe du tout Etat ». Ces cercles vertueux sont caractérisés par une hiérarchisation des objectifs de développement suivant laquelle, la réalisation de ceux dits prioritaires, est censée rejaillir positivement sur l'ensemble de la société à moyen ou à long terme et entraîner le développement. Les différents effets qui en résultent sont de plusieurs types.

Sur le plan politique, la concentration de tous les pouvoirs entre les mains de *l'Etat développeur* et du parti unique est censée renforcer la construction de l'unité nationale nécessaire au « nation building », dont le but est de créer un système socio-économique autonome axé sur la poursuite d'un même projet capable de se suffire à lui-même et de survivre une fois que les conseils et les aides étrangères auront disparu (Fukuyama 2004). Les nouveaux pays indépendants, comme les anciennes puissances coloniales, sont convaincus que tel est le préalable nécessaire dont les conséquences, à long terme, sont le développement national et la promotion des Droits de l'Homme.

La démocratie et les autres libertés individuelles et collectives sont donc la résultante à long terme du développement, et non le contraire. De ce fait, la légitimité politique à cette période est acquise sans élections libres. Elle est détenue, soit par des chefs religieux, soit par les pères ou les négociateurs de l'indépendance (cas du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, du Mali, du Ghana), soit par les contrôleurs des économies de rente, soit par des armées (cas du Nigeria). Par conséquent, la territorialité politique et la citoyenneté conçues par *l'Etat développeur* consacrent la centralisation des politiques et des pratiques de développement au détriment des initiatives infranationales et décentralisées suspectées de faire défaut à l'objectif de construction de l'unité nationale.

Sur le plan économique, le cercle vertueux a un aspect technologique, monétaire et financier. Partant d'un développement appréhendé comme

accumulation du capital et rattrapage technologique, « le modèle déterministe du tout Etat » compte soutenir sa croissance, non seulement par les exportations, mais aussi, par des investissements lourds financés par les capitaux internationaux. Partant de là, *l'Etat développeur* promeut la modernisation par l'accumulation du capital à coup d'emprunts multilatéraux et met de côté l'héritage historique des pratiques financières populaires avec lesquelles les populations vivaient déjà avant l'arrivée du projet de modernisation nationale. C'est par exemple le cas en Afrique subsaharienne en ce qui concerne les modes séculaires de mobilisation d'épargne et d'octroi de crédits par cycles rotatifs au sein d'acteurs collectifs (tontines) classés informels par la modernisation financière, et que cherche à réprimer la théorie de la libéralisation financière. La logique financière globale, à cette période, consiste à passer d'une situation de débiteur net, à une situation de créancier net. Donc, à mettre fin, tant au retard technologique nationale, qu'à l'insuffisance de l'épargne domestique par rapport aux investissements domestiques ( $I_d > S_d$ ). Cette dynamique va se solder par une suraccumulation improductive du capital entraînant une crise internationale de remboursement.

Sur le plan local, cette logique de développement est soutenue par des finances publiques et des systèmes financiers dits de développement. Autrement dit, ce ne sont pas les forces du marché qui vont orienter l'offre et la demande des institutions et des services financiers, mais l'Etat qui, en choisissant quels sont les besoins et les secteurs prioritaires dans lesquels investir, développe *un système de redistribution efficace*.<sup>4</sup> Par ailleurs, la conception monétaire est d'inspiration keynésienne et met en place « *une politique de l'argent bon marché* » en privilégiant le raisonnement théorique selon lequel l'Afrique subsaharienne connaît, non un problème d'insuffisance de l'épargne, mais plutôt, un problème d'insuffisance des revenus des ménages desquels résulte l'épargne nationale.

En conséquence, alors que l'objectif était d'équilibrer le développement et la répartition des ressources entre les différents secteurs afin de corriger « la myopie sociale des forces impersonnelles du marché », il en résulte l'instauration d'un « Etat obèse », accumulant des dysfonctionnements administratifs (corruption et clientélisme), bloquant l'initiative privée et réprimant le système financier par la fixation autoritaire des taux d'intérêts et des coefficients de réserves obligatoires, la bonification des taux et l'orientation des investissements, sans tenir compte de leurs productivité par rapport au coût des ressources (M<sup>C</sup> Kinnon et Shaw 1973).

En insistant, dès 1980, non seulement sur la réduction du rôle de l'Etat par le ralentissement de son train de vie et la limitation de ses sphères d'intervention, mais aussi sur la décentralisation et l'assainissement des systèmes financiers et leur libéralisation, les programmes d'ajustements

structurels (PAS) reconnaissent implicitement qu'un « Etat obèse », l'hypercentralisation des politiques de développement, l'endettement international massif et les politiques de répression financière, caractérisent les impasses du « modèle déterministe du tout Etat » dont il faut sortir.

*Les décalages entre les prédictions théoriques et les résultats obtenus*

L'idéal-type ne correspondant jamais à la réalité, les résultats prédits par « le modèle déterministe du tout Etat » ne coïncident pas avec ceux effectivement atteints en Afrique subsaharienne.

En effet, la redistribution mondiale des facteurs de production sous l'effet des différences de productivité sur laquelle s'appuie ce modèle se plante aussi (Nème 2001). Il y a bien eu un mouvement de capitaux du Nord vers l'Afrique subsaharienne, mais cela a surtout eu pour effet d'y augmenter l'endettement international sans y créer une épargne locale capable de soutenir le projet de modernisation (Amougou 2005).

Par ailleurs, la corrélation n'est pas toujours positive et automatique entre les transferts internationaux de capitaux et l'épargne locale (Weisskof 1972). Ainsi, non seulement les prédictions de rattrapage de Solow et Swan basées sur les spécificités territoriales de ces Etats (faible niveau de capital, faible revenu par tête, faible épargne, grande productivité marginale du capitale...) ne se réalisent pas, mais aussi le financement du déficit budgétaire par le seigneurage, la surévaluation du dollar à la fin des années septante, la détérioration des termes de l'échange et l'accumulation du capital par emprunts extérieurs qu'entraîne la modernisation, parachèvent les dernières illusions du système de croissance nationaliste. Sa profonde crise économique se traduit par le virement au rouge de nombreux fondamentaux des économies de l'Afrique subsaharienne (chômage élevé, haut niveau d'inflation, haut niveau de créances douteuses dans les systèmes bancaires, hausse de l'endettement international de 15 à 35 pour cent dans les années septante, déséquilibre interne et externe...).

*La hiérarchisation entre acteurs, pratiques de développement et territoires*

L'échec « du modèle déterministe du tout Etat » a aussi des conséquences sociopolitiques se traduisant par des classifications entre pratiques, acteurs et territoires à promouvoir et d'autres à discriminer.

En effet, avec une approche du développement comme le passage d'une société traditionnelle synonyme de pénurie, de retard et de stagnation, à une société moderne synonyme de prospérité et de progrès (Peemans 1996), les théories dualistes du « modèle déterministe du tout Etat » considèrent et analysent le développement de façon fonctionnelle et divisent les territoires, les populations et leurs pratiques en *formes traditionnelles* à combattre, et en *formes modernes* à promouvoir. Dès lors, le projet développamentaliste

mené par *l'État développeur* ignore et réprime toutes les pratiques de développement de la société traditionnelle qui, compte tenu du fonctionnalisme des modèles dualistes, ne sert que de réservoir de main-d'œuvre au secteur moderne. D'après cette théorie, la productivité marginale nulle du travail qui y prévaut, permet de bas salaires dans le secteur moderne et y renforce la hausse des profits tant que le réservoir de main-d'œuvre du secteur traditionnel n'est pas encore épuisé.

Ces taux de profits élevés ajoutés au modèle de croissance de Solow et Swan (1950) stipulant une corrélation négative entre le niveau initial du revenu et la croissance du revenu par tête, sont les conditions de rattrapage des pays du Nord par ceux du Sud en général et de l'Afrique subsaharienne en particulier. L'une des conséquences territoriales de cette stratégie est la négligence des zones rurales et des paysans au profit des zones urbaines, des fonctionnaires et des entrepreneurs, synonymes de modernisation et donc de développement. Le refus de l'héritage traditionnel va entraîner une crise de la reproduction sociale de la paysannerie écrasée par d'ambitieux projets d'agro-industries sans lendemains. L'erreur fatale a consisté à analyser le développement uniquement de façon fonctionnaliste, économique et linéaire en prenant pour modèle la trajectoire idiosyncrasique, c'est-à-dire, singulière et non reproductible des pays dits développés, sans chercher une synergie entre pratiques historiques de développement et critères de la modernisation.

Cette façon de procéder va aussi largement entamer l'efficacité des politiques keynésiennes appliquées en Afrique subsaharienne. Le dogmatisme de la modernisation rendant moins attractives les zones rurales et leurs acteurs par rapport aux zones urbaines et les leurs, de nombreux pays connaissent un exode rural extrêmement développé. Les politiques de développement dualistes sont en effet centripètes par rapport aux villes dans lesquelles, les villages, leurs populations et leurs pratiques de développement, sont appelés à se fondre à long terme. Partant de là, de nombreuses zones rurales de l'Afrique subsaharienne se vident de leur force de travail la plus dynamique que sont les jeunes. Ces derniers sont aspirés par les pôles de modernisation où ils grossissent le chômage structurel (inadéquation entre leur capital humain et la demande de travail parfois ultra technique) et le chômage déguisé (plusieurs personnes gravitant autour d'une tâche susceptible d'être exécutée par une seule d'entre elle). Or, en Afrique subsaharienne, les politiques keynésiennes ne s'appliquent, ni au chômage de longue durée (structurel), ni au chômage déguisé, et encore moins aux bouleversements de structures entraîné par le processus de modernisation initié depuis l'occupation coloniale.

Sur le plan monétaire et financier, la politique d'orientation des crédits vers des secteurs prioritaires par la bonification des taux et le maintien de taux d'intérêts bas et même négatifs en terme réel par rapport au niveau de

l'inflation, réprime le volume et l'affectation de l'épargne vers les pôles et les secteurs de modernisation les plus économiquement rentables (Goldsmith 1966 ; M<sup>c</sup> Kinnon 1973 ; Thundjang Pouemi 1980).

Sur le plan politique, les conflits nés pendant la période coloniale entre relayeurs des puissances coloniales et les mouvements de libérations nationales, ne s'estompent pas avec les indépendances. *L'Etat développeur* étant autocratique, ces conflits seront davantage gérés par la répression militaire que par une négociation susceptible d'en exploiter positivement les dynamiques et les stratégies contradictoires dans le processus de développement. Par conséquent, le projet de modernisation va parfois s'orienter de façon partisane sur le territoire national. Soucieux de construire l'unité nationale nécessaire à la naissance d'une citoyenneté que met en place la territorialité politique définie par l'Etat-nation, les gouvernements de nombreux pays vont orienter les investissements publics non pas vers les territoires où ils sont socialement et économiquement plus rentables, mais vers des régions politiquement fidèles à l'élite dirigeante locale. Ce qui entraîne de grandes inégalités de modernisation entre territoires au sein des mêmes Etats. A titre d'exemple, la première république du Cameroun (1972-1982) présente de telles disparités lorsqu'on compare le niveau et la qualité des infrastructures publiques construites dans le Nord du pays, fief du pouvoir en place juste après l'indépendance en 1960, et leur caractère embryonnaire ou inexistant dans les zones acquises à la cause du parti politique révolutionnaire UPC (Union des populations du Cameroun). Il s'agit là d'une reproduction de la stratégie coloniale de choix des territoires les plus accessibles pour servir de soubassement à la mise en valeur dualiste adoptée par la métropole (Marseille 2005).

Ainsi, alors que les espaces, dans le cas de l'Afrique subsaharienne, sont orientés, avant la colonisation, des littoraux vers l'intérieur, les grandes villes et les principaux royaumes se situant soit dans la zone soudanienne, soit dans le Sahel au point de rencontre avec les caravaniers arabes, « le modèle déterministe du tout Etat » renverse cette structuration spatiale en fonction de ses intérêts et consacre la suprématie des littoraux le long desquels se créent des villes aux points de ruptures entre la terre et la mer (Brunel 2004). En conséquence, la grande majorité des capitales africaines sont des ports construits aux points d'aboutissement des voies ferrées drainant les produits de l'intérieur. A l'instrumentalisation politique de la modernisation par les puissances coloniales pour occuper et orienter la création spatiale suivant leurs intérêts, a succédé l'instrumentalisation politique de la même modernisation territoriale par les nouveaux Etats indépendants pour asseoir leur domination et leur pouvoir politique.

Sur le plan international, le manque de synergie entre les différents systèmes de croissance nationalistes africains est dû, non seulement au problème des relations transversales à cause de l'orientation perpendiculaire des transports par rapport aux littoraux dont parle Brunel, mais aussi, aux divisions créées par la Guerre Froide entre de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne.

**« Le modèle déterministe du tout Marché » : caractéristiques institutionnelles et fonctionnelles (1980-2000)**

A la territorialité politique mise en place par un Etat-nation entendu comme un pôle politique performant dont les fonctions politiques submergent les fonctions économiques et définissent le cadre matériel du développement au sein d'un système international d'Etats, « le modèle déterministe du tout marché » oppose ce que nous appelons *une territorialité concurrentielle*.

Elle traduit le fait que ce n'est plus la construction politique qu'est l'État-nation qui donne naissance et légitime le territoire en Afrique subsaharienne et ce qu'on peut y entreprendre en matière de politiques et de pratiques de développement. Mais, d'une part, les principes de concurrence consacrant le libre-échange et, d'autre part, les forces impersonnelles que sont l'offre et la demande transformant le monde en un marché global où les droits que confère la citoyenneté se concrétisent de plus en plus sous contrainte de ceux que la compétitivité et le pouvoir d'achat attribuent aux acteurs suivant l'évolution cyclique de l'économie. Renforçant les principes économiques qui font désormais du marché mondial l'espace matériel et symbolique des politiques et des pratiques de développement, *la territorialité concurrentielle* consacre du même coup la territorialité des lois économiques en Afrique subsaharienne. C'est-à-dire, le fait pour elles de s'appliquer à tous ceux qui vivent dans un continent appréhendé par « le modèle déterministe du tout marché » comme un vaste marché.

De là s'opère le passage d'un « *Etat-nation politique* » à un « *Etat-nation économique* ». <sup>5</sup> A l'inverse du premier, les fonctions politiques du second sont submergées et supplantées par ses fonctions économiques orientant majoritairement les besoins des citoyens vers les seuls objectifs de profit, de rentabilité et de productivité. C'est la remise en cause du *keynésianisme spatial* basé sur l'Etat-providence comme moteur de la modernisation nationale (Brenner 2005).

Majoritairement débiteurs et insolubles comme l'indiquent leurs fondamentaux dans les années 80, les pays subsahariens sont obligés d'avoir des comportements institutionnels favorables aux nouveaux acteurs dominants de *la territorialité concurrentielle* que sont leurs créanciers publics et privés dont les orientations idéologiques et politiques ont changé. Dès lors, la contrainte économique, c'est à dire, la poursuite par des Etats, sous contrainte des *trade-off*, des quatre objectifs ultimes de toute politique

économique que sont une faible inflation, une croissance élevée, le plein-emploi et l'équilibre extérieur, va jouer un rôle central au sein du « modèle déterministe du tout marché » et orienter majoritairement les politiques de développement. En effet, dès 1980, le modèle de développement basé sur des réseaux nationaux de redistribution communautaire dont le pivot fut *un Etat autoritaire et développeur*, est remplacé par des institutions économiques et politiques favorisant le déploiement des forces du marché. Elles sont « la locomotive » d'un développement dont les fondements sont l'assainissement des économies par le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, et l'ouverture internationale guidée par le principe des avantages comparatifs, la libéralisation financière et une monnaie saine (Amougou 2005).

De ce fait, *les opérateurs d'action*<sup>6</sup> (FMI, BM, Etats du Nord) imposent ce qu'on a appelé *la thérapie de choc* : le secteur économique doit se libéraliser et intégrer les prix et la concurrence comme mécanismes de fonctionnement, alors que le secteur politique doit passer des dictatures aux démocraties comme mode de légitimation. Ceci est l'exacte réplique en Afrique subsaharienne de la *révolution conservatrice* initiée par les politiques ultra-libérales de Ronald Reagan, Margaret Thatcher et les économistes de l'offre en 1980. L'État n'est plus considéré comme un stratège rationnel pouvant réaliser le bien-être collectif en faisant des choix inter temporels. Il doit maintenant se désengager et se laisser contrôler par les institutions économiques internationales et la société civile locale et internationale.

La démocratie et les Droits de l'Homme ne sont plus des conséquences à long terme du développement économique, mais des facteurs devant l'entraîner. Ce sont dorénavant des paramètres sociopolitiques à situer, non plus en aval d'un processus, mais en amont des politiques de développement. *La bonne gouvernance* apparaît et exige la décentralisation (qui se confond elle-même à la privatisation), comme préalable à respecter pour avoir accès à l'aide internationale (Amougou 2005 ; Peemans 2004). Le discours de la Baule en juin 1990, au cours duquel François Mitterrand conditionne désormais l'aide de la France, premier bailleur de fonds du continent, à l'instauration de la démocratie, en constitue une des preuves écrites (Brunel 2004). Cette conditionnalité qu'impose « le modèle déterministe du tout marché » est aidée par la fin de la bipolarité du monde. De nombreux pays africains perdent en fait leur prime géopolitique issue jadis du non-alignement. Ils ne peuvent plus ne pas respecter les injonctions d'un des blocs en comptant sur le soutien de l'autre (Amougou 2005 ; Sen 2005).

Ce nouveau modèle de développement exige ainsi le glissement des régimes politiques africains vers la démocratie en supposant une corrélation positive entre celle-ci et le développement économique.<sup>7</sup> Comme au Nord,

l'usage des instruments keynésiens est en partie jugé responsable de la crise économique en Afrique subsaharienne. La contrainte économique ne doit donc plus être respectée par les politiques d'inspiration keynésienne, mais néo-classique en générale et monétariste en particulier. Cette dynamique va ainsi entraîner des flux institutionnels (réformes institutionnelles) au travers des instruments budgétaires, monétaires, financiers et de change. La fonctionnalité et la rationalité de *la territorialité concurrentielle* nécessitent en effet le changement du profil et des compétences politico-économiques des Etats. Il faut en outre casser les réseaux locaux de corruption qu'ont construits les *Etats autoritaires et développeurs* de la période 1960-1980 (Amougou 2005).

Sur le plan interne, « le modèle déterministe du tout marché » agit sur l'instrument budgétaire en appliquant des mesures d'austérité entraînant le passage des *Etats obèses* de la période 1960-1980, à des *Etats modestes et frugaux* cessant d'être des *vaches à lait*.<sup>8</sup> Ainsi, le modèle de l'absorption<sup>9</sup> utilisé par le FMI montre que de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne consomment plus qu'ils ne produisent. Il prescrit la réduction du train de vie des Etats par la baisse des dépenses nationales. En ce qui concerne l'instrument monétaire, la conception monétaire de la balance des paiements<sup>10</sup> sur laquelle se base les PAS, arrive à la conclusion que tout déficit externe est d'abord interne et de nature purement monétaire (excès d'offre de monnaie par rapport à la demande).

D'où la mise en place des politiques monétaires restrictives basées sur la baisse du crédit et de la création monétaire internes. La monnaie passe de sa conception endogène du modèle keynésien, à son approche exogène (un voile) des classiques et néoclassiques. Ceci entraîne l'adoption des politiques de programmation monétaire liant le taux de progression de la masse monétaire au taux de croissance réel. D'où l'exigence des Etats peu interventionnistes afin de lutter, non seulement contre le financement du déficit public par la création monétaire (seigneurage et monétisation), mais aussi, contre la répression financière héritée du modèle keynésien de l'argent bon marché (1960-1980). La libéralisation des taux d'intérêts et des systèmes financiers et monétaires en constitue l'instrument politique (voir schéma 2). Le taux de change est aussi utilisé comme instrument de rééquilibrage des balances de paiement.<sup>11</sup> Le dernier élément de cette politique monétaire et financière est la construction *des systèmes financiers intégrés* par la multiplication des institutions de micro finance après que le consensus de Monterrey ait insisté sur l'entreprise privée comme instrument central de développement des pays du Sud en général.

« Le modèle déterministe du tout marché » donne donc une nouvelle « posologie du développement » en sacralisant un ensemble de faits stylisés politiques et économiques. Il connaît son couronnement par le rassemblement de tous *les opérateurs symboliques* dans ce qu'on peut appeler la boîte à outils universelle du développement que représente *le Consensus de Washington*. La seule route crédible vers le développement se trace désormais en mettant en place un Etat minimal ; une classe politique tirant sa légitimité et détenant son pouvoir de la démocratie ; un système financier assaini (absence de créances douteuses, usage d'une monnaie saine) et libéralisé (pas de répression financières, pas de seigneurage) ; la bonne gouvernance ; une économie ouverte et concurrentielle (voir schéma 2 : les doubles flèches traduisent des interactions)

***Les conséquences sociopolitiques et économiques du « modèle déterministe du tout marché »***

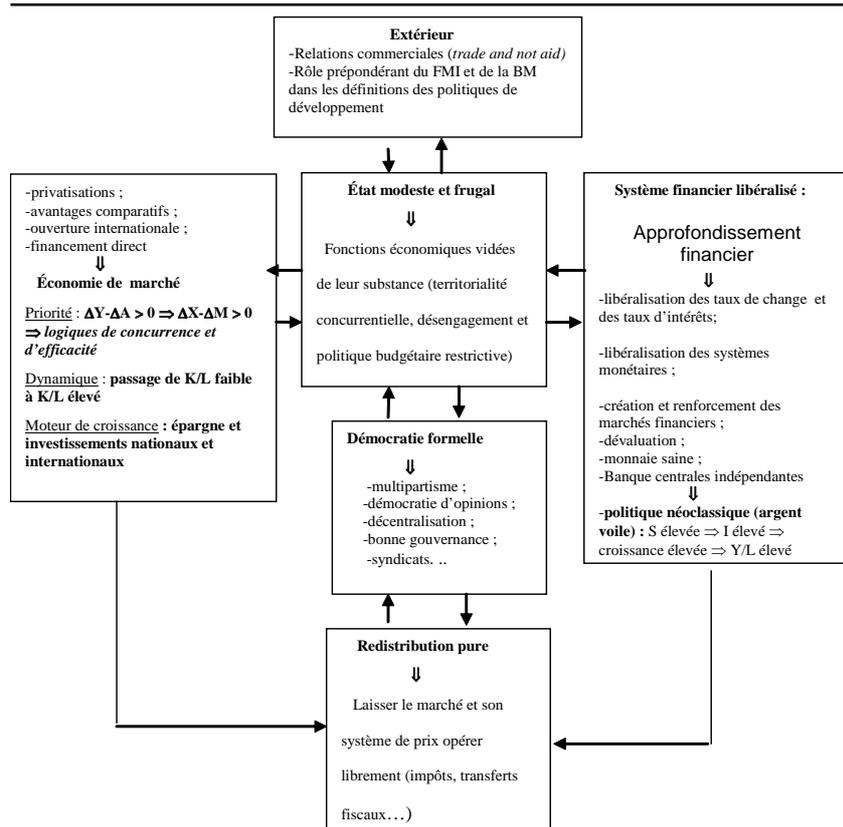
Les conséquences du « modèle déterministe du tout marché » sont nombreuses en Afrique subsaharienne. Nous en examinons quelques unes.

*Le caractère peu démocratique des réformes*

Le premier paradoxe qui apparaît lorsqu'on examine « le modèle déterministe du tout marché » est le caractère dictatorial de ses réformes alors que la démocratie constitue une de ses exigences centrales. Aucun pays de l'Afrique subsaharienne n'a eu la capacité de faire un choix informé par rapport aux politiques des institutions financières internationales (Stiglitz 2002).

Il est important, lorsque s'opèrent des réformes, de bien étudier les rapports et les imbrications entre une matrice institutionnelle, les identités territoriales et démographiques, les modes de vies des acteurs, leurs rythmes et leurs formes d'intégration internationale. « Le modèle déterministe du tout marché » qui construit *la territorialité concurrentielle* en Afrique subsaharienne par la DAS n'a pas respecté les séquences d'une réforme efficace, dont le but est de convaincre et de mobiliser tout le monde. Il n'y a en effet eu ni un constat partagé de la situation des pays entre les institutions financières internationales, la société civile nationale et les dirigeants locaux, ni une discussion conjointe et collégiale des possibilités de décision entre ces différents acteurs, ni une possibilité laissée aux gouvernements locaux d'exercer leurs responsabilités politiques dans l'exécution des réformes. Autant les questions permettant de comprendre l'environnement culturel, l'importance du marché dans le système de médiation et d'allocation de ressources, les institutions historiques de base, les modes d'accumulation, les liens asymétriques ou symétriques avec les ajustements internationaux n'ont pas été posées, autant celles évoquant les caractéristiques des acteurs et leurs modes d'entrer en rapport n'ont pas été abordées en amont de la

**Schéma 2 :** Articulations du « modèle déterministe du tout marché » (1980-2000)



**Source :** Amougou T., 2010, *Dualisme financier et développement au Cameroun : une approche néobraudélienne et systémique*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques sociales et politiques, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Belgique.

DAS. Par conséquent, une réponse optimale à la question stratégique, *comment faire les réformes* (nature, rythme et ampleur), n'a pas été trouvée. Ceci a conduit de nombreux pays et populations de l'Afrique subsaharienne à subir et à adhérer au « modèle déterministe du tout marché » par contrainte et sans grande conviction.

*La philosophie des retombées positives de la DAS*

La DAS se fait dans un vide social et se focalise exclusivement sur un ensemble de variables macroéconomiques, dont la stabilisation concourant à la relance de la croissance économique à long terme va entraîner le développement.

En conséquence, il s'en est suivi un ordonnancement des objectifs et une affectation des instruments de politique économique ne remplissant pas les conditions de cohérence et d'efficacité<sup>12</sup> (Tinbergen 1961). En effet, la hiérarchie prescrite par le FMI entre le déficit extérieur, l'inflation et le chômage accorde la priorité à la réalisation de l'équilibre des paiements extérieurs qui passe par le contrôle des déséquilibres publics d'une part, et le désengagement de l'Etat d'autre part. De là naissent des dilemmes, car l'ajustement structurel aurait dû prioritairement viser l'objectif de plein-emploi et de stabilité des prix ayant un impact direct sur le renforcement de la santé économique des Etats assistés et le bien-être des populations salariées. L'approfondissement du délabrement patrimonial des Etats et de leurs populations entraîné par cette mauvaise hiérarchie entre les objectifs, a été renforcé par une affectation non rationnelle des instruments.

La politique budgétaire restrictive dont le rôle est la suppression des subventions et la réduction du rôle de l'Etat, la politique monétaire restrictive visant le contrôle strict de la masse monétaire et la politique de change sont des instruments interchangeable, tant pour la stabilisation interne (lutte contre l'inflation et le chômage), que pour l'ajustement externe (équilibre de la balance extérieure) (Ondo 2000). Il s'est, de ce fait, posé un problème de choix et d'affectation optimale des instruments que sont la politique monétaire restrictive et la politique budgétaire restrictive.

Si ces politiques permettent généralement de rétablir l'équilibre interne et externe dans des situations d'inflation et de déficit extérieur, la situation de chômage et de déficit que connaissent de nombreux pays africains n'était pas favorable à leur efficacité. Autant, dans une situation de chômage et de déficit extérieur, l'usage d'une politique monétaire et budgétaire restrictive peut résoudre le problème de déséquilibre extérieur mais va accroître le chômage (Salin 1974), de même, la lutte contre le chômage exige une augmentation de la demande globale à l'aide d'une politique monétaire et budgétaire susceptible de détériorer la balance des paiements. C'est une situation où les pays assistés disposaient *d'un seul instrument*, à savoir une politique globale de demande avec ses variantes monétaires et budgétaires, pour atteindre *deux objectifs de développement économiques*. Et même si l'ajustement structurel se base exclusivement sur une politique monétaire comme c'est le cas depuis plusieurs années, elle ne peut réaliser le plein-emploi que si les capitaux

sont internationalement assez mobiles et attractifs aux variations des taux d'intérêts. Ce qui n'est pas toujours le cas pour l'Afrique subsaharienne, sujette à de nombreux conflits politiques et ethniques.

Sur le plan financier, les résultats attendus n'ont pas été atteints. Alors que la libéralisation et la restructuration des systèmes financiers avaient pour fonction principale d'entraîner une affectation optimale des ressources en laissant les taux d'intérêts se fixer à leur niveau d'équilibre concurrentiel et renforcer ainsi la croissance économique, des effets inattendus sont observés. La gouvernance et la transparence des systèmes financiers ne se sont pas améliorées dans la mesure où les réseaux hégémoniques locaux ont exploité leurs positions stratégiques pour orienter les restructurations des systèmes financiers en leur faveur après le retrait des Etats. En conséquence, le rationnement du crédit frappant les classes sociales pauvres et les petites et moyennes entreprises locales n'a pas été levé au sein des systèmes bancaires de plus en plus sous un contrôle oligopolistique par les élites locales en partenariat avec un secteur privé privilégiant toujours un cycle court du capital et une surélévation du risque-client malgré la hausse des liquidités des systèmes financiers. C'est le cas notamment au Zimbabwe et au Cameroun (Saprin 2002).

Par ailleurs, la liquidation des banques de développement sans la mise en place d'institutions alternatives a eu un impact négatif sur le secteur agricole et sur celui des petites et moyennes entreprises qui en bénéficiaient et dont le coût du crédit avait augmenté avec la libéralisation financière. Plusieurs systèmes financiers sont ainsi passés d'une situation de répression financière (1960-1980), à une structure oligopolistique ne favorisant, ni les ajustements par le marché, ni la baisse des taux d'intérêts, ni la réduction du dualisme financier, ni l'efficacité économique globale par approfondissement financier (Anne 2000 ; Saprin 2002 ; Amougou 2005).<sup>13</sup>

Renforcés par le fait que les privatisations ont majoritairement entraîné la transformation des monopoles publics en monopoles privés, et que l'ajustement n'a entraîné aucune création d'emplois supplémentaires (Saprin 2002), ces médiocres résultats économiques ont entraîné de nombreuses régressions sociales et politiques en Afrique subsaharienne. La hausse des prix des services de première nécessité (eau, électricité, soins de santé, logements), alors que les moyens financiers des populations étaient fortement érodés, a renforcé une baisse de l'accès des couches populaires aux services essentiels et une hausse des épidémies due à l'augmentation de l'usage d'eaux non potables et à la privatisation des hôpitaux. De même, d'anciens conflits ethniques ont resurgi dans un environnement d'extrême pauvreté favorisant les replis identitaires et l'explosion de conflits armés entre de nombreux pays.

L'Afrique subsaharienne est l'exemple type où des dérives sectaires et fondamentalistes se recomposent, s'affrontent et constituent les nouveaux référents et structurants sécuritaires des populations azimutées sans être intégrées dans la modernité (Mbembe 2000 ; Peemans 2004 ; Tonda 2005).

La scène politique n'est pas épargnée. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, de nombreuses révisions constitutionnelles ont en effet eu lieu pour passer *des pouvoirs hérités* aux *pouvoirs élus* (Diop et Diouf 2004). Les partis au pouvoir se sont cependant définis des « agendas politiques souterrains » consistant à se maintenir au pouvoir en instrumentalisant les exigences démocratiques de la communauté internationale au travers de réformes constitutionnelles intégrant théoriquement la norme démocratique, mais prolongeant pratiquement les mandats des partis uniques jadis en place. Ces pays aboutissent ainsi à des pratiques démocratiques sans alternance au pouvoir dans un champ politique où les réseaux locaux dominants privilégient le statu quo par un subtil jeu d'alliances et de clientélisme gardant les mêmes groupes dominants au pouvoir (Amougou et Ngo Nyemb 2005). Les principes démocratiques cessent ainsi d'être des instruments renforçant la promotion du bien-être social. Ils assurent par endroits *une reproduction héréditaire des dictatures* comme l'illustrent les cas de la RDC, du Togo et du Gabon (Amougou et Ngo Nyemb 2005).

Ces multiples défaillances sur le plan politique, économique et social prouvent qu'il ne suffit pas de libéraliser comme l'a fait la DAS pour mener des pays vers le développement. De nombreux pays africains font actuellement face à de nouveaux défis en matière de développement. Ceux-ci sont des conséquences du « modèle déterministe du tout marché » et se déclinent en plusieurs questions : Comment, alors que l'ajustement est toujours d'application, redonner de la substance au rôle de l'Etat dans le processus de développement ? Comment mettre fin aux liens négatifs entre la libéralisation économique et le bien-être social ? Comment redéfinir le développement financier lorsque de nombreuses tentatives d'approfondissement financier se soldent par des structures bancaires oligopolistiques et l'explosion des pratiques financières informelles ? Comment trouver des mécanismes emboîtant les pratiques populaires et les décisions des systèmes nationaux et internationaux ? Comment résoudre le conflit entre la logique de complémentarité pérennisant une division coloniale du travail entre l'Afrique subsaharienne et le Nord au niveau de l'échange international, et la logique concurrentielle qui en constitue le moteur à l'heure de la mondialisation ? Comment des pays dont le développement, processus de long terme, est contraint par des ajustements macroéconomiques et financiers de court terme comme le remboursement de la dette, peuvent-ils se développer ?

*La hiérarchisation entre acteurs, pratiques de développement et territoires*

Produit de l'économie de marché triomphante, la territorialité concurrentielle ainsi mise en place en Afrique subsaharienne entraîne inévitablement un glissement conceptuel et une hiérarchisation entre les acteurs, leurs pratiques de développement et leurs territoires.

La recherche, par les banquiers et les exportateurs du monde riche, de nouveaux débouchés fait naître le concept de *marchés émergents*. C'est un opérateur symbolique dont les fonctions sont multiples pour les opérateurs d'action. Au départ, un concept de marketing bancaire dont le rôle est de rendre attractifs les produits financiers, le concept de *marchés émergents* désigne en effet l'ambition d'élargir le champ des échanges financiers et commerciaux à des pays jusque-là, exclus de leurs dynamiques. En découle sa fonction, non seulement de remodeler conceptuellement l'unité d'un monde unifié par le marché global, mais aussi d'exclure de l'analyse économique, la diversité et la complexité associées aux concepts plus anciens de *développement* (Dufour 1999). Le but final est de sortir la problématique du développement du champ politique pour l'intégrer dans le champ économique où elle se réduit à la recherche des conditions d'émergences des marchés aboutissant à un modèle de développement linéaire garantissant leur progression continue et conjuguée.

Les territoires qui gagnent ne sont plus les Etats, mais des marchés émergents présentant un ensemble de fondamentaux (faible inflation, système financier libéralisé et assaini, marché du travail libéralisé, un marché financier actif, faible endettement international...).

Le glissement sémantique est explicite : au concept de pays est substitué celui de marché ; à la notion de développement est substituée celle plus économique d'émergence. Ces nouvelles catégories conceptuelles valident les progrès économiques des pays de l'Afrique subsaharienne et suggèrent du même coup qu'il existe une référence unique par rapport à laquelle les économies sont submergées ou immergées, celle constituée par les pays développés d'économie libérale. Sur le plan du développement durable, l'accumulation du capital par les marchés émergents est considérée comme favorisant l'amélioration des aptitudes des pays de l'Afrique subsaharienne à la protection de l'environnement (Schmidheiny et Zorarraquin 1996). Le pays africain le plus cité à cette période par les opérateurs d'action exaltant la réussite de ce nouveau modèle de développement, est la République Sud-Africaine.

Dans le cas des pays ACP, d'autres modifications surviennent. La promotion de la territorialité concurrentielle entraîne le remplacement des règles du GATT par celles de l'OMC en 1994. Il s'ensuit automatiquement une suppression du *système généralisé des préférences* et de la *clause juridique d'inégalité compensatrice* prévoyant des traitements particuliers à de

nombreux pays du Sud dont l'inégalité de fait ne coïncidait pas avec l'égalité de droit des textes internationaux régissant l'échange international (Taxil 1998).<sup>14</sup> En conséquence, les systèmes de compensation que représentaient le Sysmin et le Stabex<sup>15</sup> issus des accords de Lomé sont supprimés dans la coopération UE/ACP qui, elle-même, glisse de plus en plus vers un simple accord de libre-échange. Pour les pays industriels anglo-saxons, l'idéologie politique à la mode dans la coopération au développement avec l'Afrique subsaharienne devient : *trade and not aid*. Celle de l'UE se décline en *trade and aid* (Petiteville 2002). Dans les pays donateurs, l'expertise macroéconomique supplante l'expertise microéconomique et sectorielle dans les problématiques de développement en Afrique subsaharienne. De même, les institutions plus économiques, cas du Trésor français et de la Caisse Centrale de Coopération Économique (CCCE), deviennent prioritaires par rapport à celles plus politiques comme les ministères de coopération au développement (Wilson 1993). La conditionnalité d'accès à l'aide est devenue un instrument de libéralisation des économies. Les accords de Cotonou qui remplacent ceux de Lomé en 2000, intègrent en effet cette nouvelle donne en matière de coopération au développement par les biais des accords de partenariat économiques (APE) en négociation. La bonne gouvernance et l'intégration régionale au centre des APE sont devenues les lignes de conduite normatives que les « bons acteurs » doivent observer pour créer de « bons territoires » et réaliser « le bon développement » (Peemans 2004).

Désormais, les nouveaux territoires performants sont l'international au détriment du national, le secteur privé au détriment du secteur public, le marché au détriment de l'Etat et le régional au détriment du national. Par ailleurs, ce programme novateur entraîne le recul de l'influence de certains acteurs internationaux. Le BIT, le GATT et la CNUCED sont supplantés par la Banque mondiale, le FMI et l'OMC porteurs du seul programme de développement valable en tous temps et en tous lieux. Croyant révolue l'ère des destinées singulières dans les pratiques et les politiques de développement, d'aucuns crurent qu'on est arrivé à la fin de l'histoire, le monde tenait enfin la vérité totale et définitive en matière de développement.<sup>16</sup>

**« Le modèle déterministe du tout populaire » : caractéristiques institutionnelles et fonctionnelles (1980-2000)**

L'idéal-type que construit « le modèle déterministe du tout populaire » s'oppose à la fois, au « modèle déterministe du tout Etat », et au « modèle déterministe du tout marché ». Il trouve leurs approches du développement, non seulement très élitistes et individualistes, mais aussi sans fondement historique correspondant aux réalités africaines pouvant servir de preuves empiriques aux politiques de développement qu'ils promeuvent. Par

conséquent, *l'Etat développeur* qui succède aux administrations coloniales a, au même titre que la DAS, uniquement renforcé la forte hiérarchisation sociale initiée par les régimes coloniaux en reproduisant des pratiques, des acteurs et des territoires dominants et dominés en matière de développement. Il en résulte, tant des sphères politiques, économiques, monétaires et financières déconnectées des pratiques populaires, que des répartitions de pouvoir qui les « snobent » et les marginalisent alors qu'elles sont les plus aptes à satisfaire les besoins réels des populations comme le prouve leur effectivité historique. De ce fait, la participation et l'action populaires, c'est à dire, l'implication d'un nombre significatif de personnes dans des situations ou des actions qui améliorent leur bien-être (Cohen et Uphoff 1980), constituent une approche du processus de développement radicalement opposée à celles technocratiques, individualistes, scientifiques et élitistes de *l'Etat développeur*, de la DAS et des institutions financières internationales où les populations n'ont rien à dire mais tout à subir.

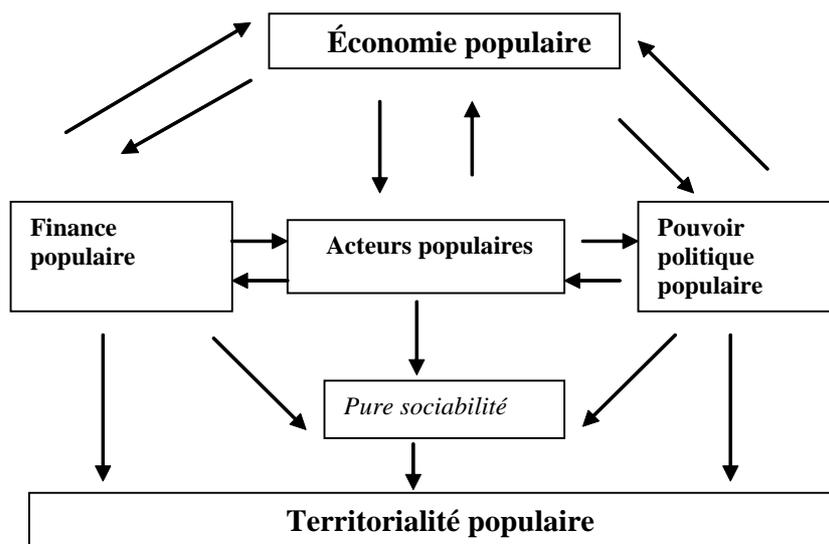
La participation, l'initiative et l'action populaires étant une stratégie de développement plus proche des populations qui savent ce qu'elles veulent effectivement et à qui elles ont affaire, « le modèle déterministe du tout populaire » promeut un développement par le bas dont *la territorialité populaire* définie par les pratiques de même nature, irradie les champs politiques (pouvoir politique populaire), économiques (économie populaire), financiers (finance populaire) et se révèle plus efficace que *les territorialités politiques et concurrentielles* mises en place respectivement par *l'Etat développeur autoritaire* et la DAS dont les initiatives proviennent du haut. Les populations deviennent ainsi maîtresses de leur destin car de la dynamique populaire résulte des *pratiques réelles de développement* différentes et plus crédibles que celles artificielles et sans bases historiques issues du dogmatisme de la modernisation nationale autoritaire (1960-1980), et de la néo-modernisation nationale (1980-2000) (Peemans 2004).

Ceci dit, l'acteur populaire (paysannerie, vendeurs informels, mutuelles, coopératives, tontines, famille élargie, syndicats, groupements et associations diverses) est généralement un acteur collectif au travers duquel, le savoir populaire n'est plus synonyme d'ignorance et de pauvreté (Chambers 1990), mais capable d'un développement réel. Le mode d'entrer en rapport des acteurs qu'il traduit en mettant en évidence une sociabilité solidaire à travers l'histoire en Afrique subsaharienne, n'exclut pas l'accumulation individuelle, mais lie les liens sociaux et les échanges économique-financiers. C'est donc une approche du développement basée sur un acteur dont les pratiques traduisent un rapport social holiste et laissent entrevoir l'hypothèse que la *pure sociabilité*, c'est-à-dire des transactions politico-économiques, monétaires et financières sans Etat et sans marché autorégulateur, seraient

émancipatrices pour les populations qui échapperaient ainsi aux hypothèques que sont l'Etat, les classes et les institutions nationales et internationales dominantes (voir schéma 3).

Par conséquent, en combinant son aspect méthodologique (partir du bas vers le haut de façon holiste) (Chambers 1990), son aspect moral (ignorer et mépriser le peuple est mauvais) (Sardan 1990) et son aspect cognitif (il existe des savoirs populaires performants en matière de développement) (Berger 1978), « le modèle déterministe du tout populaire » construit un extrémisme développementaliste qui se présente comme le seul « cocktail » gagnant pour le développement de l'Afrique subsaharienne par une inversion des logiques et des perspectives des modèles dominants de la modernisation nationale dont il se démarque.

**Schéma 3** : Le cercle vertueux du « modèle déterministe du tout populaire »



**Source** : Amougou T., 2010, *Planification et politiques intégrées de développement*, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Diffusion Universitaire CIACO, Louvain-la-Neuve, Belgique

***Les conséquences du « modèle déterministe du tout populaire »***

L'application théorique et pratique du « modèle déterministe du tout populaire » a entraîné un ensemble de résultats entamant son efficacité.

*L'instrumentalisation des pratiques et des acteurs populaires : de la période coloniale à l'après Consensus de Washington*

Même si nous remarquons une réactivation des pratiques populaires et des recherches centrées sur le peuple avec la crise économique de 1980 en Afrique subsaharienne (Peemans 2004), un examen de l'histoire des idées et des pratiques de développement montre que « le modèle déterministe du tout populaire » constitue déjà un aspect de la pratique et du discours développementalistes pendant la période coloniale où la participation des populations locales fut un des pivots des politiques en matière de développement rural (Chauveau 2006). Le même regard historique prouve qu'il existe une espèce de récurrence des préoccupations populaires dès que le modèle dominant entre en crise. Tout se passe comme si les chercheurs, à chaque nouvelle crise du modèle de développement dominant, se rendaient compte que le peuple a une fois encore été oublié et doit être « re-annoncé » et « re-proclamé » (Sardan 1990). Il se développe, de ce fait, une instrumentalisation de la culture populaire par les systèmes de développement dominants successifs dont l'objectif est de réaménager les différents niveaux de pouvoir de façon à assurer l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs locaux et nationaux aux objectifs présélectionnés par eux (Lapeyre 2006).

Ceci dit, l'acteur et la participation populaires sont déjà le leitmotiv du modèle participatif du développement rural dans les colonies françaises et britanniques dans l'entre-deux-guerres. Alors que les acteurs locaux sont intégrés par l'*Indirect Rule* britannique dès les premières phases de la colonisation, l'administration française, après l'échec de l'exploitation autoritaire et destructrice des ressources du *pacte colonial*, opte aussi pour la participation des populations locales après la Première Guerre mondiale. Les paysans et leurs associations se transforment ainsi en maillons essentiels d'un système colonial dont le militantisme instrumentalise la culture populaire pour huiler sa machine prédatrice (Philips 1989 ; Henry 1922). En effet, trouver des soutiens locaux aux activités coloniales pousse la France et la Grande-Bretagne à développer des mutualités agricoles par les syndicats soutenus financièrement par des caisses de crédit et des coopératives de producteurs. Même si la métropole reste le principal inspirateur du développement agricole dans les colonies, les supports traditionnels assurant la légitimité de cette politique en Afrique subsaharienne sont la paysannerie, l'institution traditionnelle du grenier, les diverses associations rotatives d'épargne et de crédits (Chauveau 2006).

Dès la Deuxième Guerre mondiale, et jusqu'à la construction des Etats indépendants, se structurent le modèle du « Community Development » dans l'empire colonial britannique et celui du « relèvement rural » dans l'empire colonial français. Cependant, il va sans dire que le caractère

intrinsèquement réprimant et prédateur de l'entreprise coloniale, milite davantage en faveur d'une ustensilisation des ressources et des acteurs populaires par le système colonial, que d'une réelle prise en compte du *capital humain populaire* dans le processus de développement. La preuve en est que les faits stylisés tirés du développement métropolitain restent les références d'une politique de développement dont les objectifs sont fixés par les hauts fonctionnaires et les experts coloniaux. En conséquence, les hiérarchies condescendantes et les dominations discriminantes desquelles « le modèle déterministe du tout populaire » veut extirper le peuple, se sont reproduites au travers d'une bureaucratie technocratique reléguant les acteurs populaires aux rangs d'exécutants.

De nos jours, l'échec de la DAS et les politiques de développement de l'après Consensus de Washington soulignent aussi le renouveau de la rhétorique populaire. C'est le cas dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), où l'on parle de participation des pays pauvres. Or, les pays de l'Afrique subsaharienne et leurs populations ne peuvent en aucun cas s'approprier une démarche soigneusement définie à Washington, où la Banque mondiale et le FMI ont préalablement fixé les règles à travers un ensemble de notes d'orientation et de documents techniques (Lapeyre 2006).

En conséquence, incapable de se construire en un système de pensée autonome, c'est-à-dire dont les mécanismes d'action, la méthodologie et les hypothèses implicites ne relèvent pas d'une inversion des modes de pensée du système de développement dominant, « le modèle déterministe du tout populaire » n'agit que de façon épisodique. Ses phases d'expansion coïncident avec les phases de récession du modèle dominant dont la prospérité relègue en appendices les préoccupations populaires. Dès lors, le système dominant garde toute la latitude d'instrumentaliser *la pensée populaire*<sup>17</sup> une fois qu'il est en difficulté, parce que celle-ci est plus prolifique dans la critique que dans sa construction théorique et pratique en un système de pensée cohérent et autonome. Par ailleurs, il semble que « le modèle déterministe du tout populaire » soit incapable d'éviter la reconstitution des bureaucraties et des dominations qu'il veut éviter ou atténuer.

#### *Les stratégies de défense du peuple et leurs dérives*

Alors que la participation au centre de *la pensée populaire* semble montrer que le développement est l'aboutissement d'un long processus cumulatifs des connaissances, des expériences et des savoirs divers, l'idéal-type qui en résulte met en évidence deux logiques qui ne vont pas dans ce sens. Ce sont, non seulement l'usage d'une stratégie d'opposition et non de coopération avec les autres modèles de développement, mais aussi *le populisme et le misérabilisme développementalistes* (Grignon et Passeron 1989 ; Sardan

1990). De même, seules les survivances des mécanismes de survie sont évoquées comme exemples de réussite des pratiques populaires.

*La pensée populaire veut protéger le peuple et ses pratiques de « l'ogre capitaliste »*

Le mode de pensée du « modèle déterministe du tout populaire » n'encourage pas la coopération et/ou les synergies avec le modèle de développement dominant. Ceci apparaît dans une rhétorique à la fois victimisante et antinomique par rapport au couple pensée/action du système national et international (Etats et marchés). En effet, d'après *la pensée populaire*, les trappes du système dominant adoptent trois stratégies dont la dynamique est tantôt centrifuge (répression et marginalisation), tantôt centripète (récupération et standardisation).

La première stratégie est la répression et/ou la marginalisation des pratiques de développement considérées non conformes à la culture de développement du système dominant. C'est la tactique des contre-cultures à bannir. Y sont rangées toutes les initiatives populaires et associatives qui tentent de s'arracher à l'universel abstrait des codes culturels productivistes et à cet universalisme développementaliste qui s'adressent au monde global, mais ne parlent de personne spécifiquement. Dans ce cas, les analyses du courant dominant utilisent des catégories conceptuelles dont le but est de déclasser ces contre-cultures du développement en mettant en évidence le caractère occulté, illégal et peu porteur de leurs activités (Amougou 2005).

La deuxième stratégie est celle de la récupération des pratiques populaires en les tuant de l'intérieur par extension des « appétits digestifs » du modèle dominant. Les contre-cultures du développement les moins radicales sont alors assimilées, déviées vers une rentabilité immédiate où leurs spécificités et leurs identités sont phagocytées et transformées en gadgets divertissants et attractifs pour le marché global. Le cas contemporain le plus représentatif de cette stratégie de récupération des pratiques populaires par le modèle dominant, est la microfinance.

En fait, après les résultats mitigés de l'ajustement des systèmes financiers de l'Afrique subsaharienne par les prix (libéralisation des taux d'intérêts), la promotion actuelle du microcrédit essaie de palier les échecs de l'ajustement par les prix par un ajustement par les institutions. Le dualisme financier étant resté intact, la vulgarisation actuelle des institutions de microfinance a pour rôle, hors mis le soutien au micro entrepreneur, de transformer les comportements des acteurs populaires tout en récupérant, par mimétisme et par imitation, toutes les caractéristiques des systèmes financiers populaires en vigueur dans ce continent.<sup>18</sup> Aussi, l'entraîne avec lequel les institutions financières internationales et la machine productive mondiale reprennent à

leur propre compte ces pratiques financières séculaires qui leur sont extérieures, dénaturent et désamorcent bon nombre d'expériences et de pratiques de développement originales dont la puissance innovante, la posture dé-constructrice et identitaire est très vite déviée de son axe. Elles sont ainsi assimilées, puis réintroduites dans la logique idéologique et économique de la reproduction capitaliste. C'est comme si, percevant dans ces pratiques ses échecs et des signes de sa propre dégénérescence, le système dominant adoptait une stratégie défensive par récupération.

La troisième stratégie est structurale. Elle se manifeste par la contrainte que l'extraversion des économies de l'Afrique subsaharienne impose à l'orientation de leur processus de développement. En effet, les produits vendus au Nord par cette partie de l'Afrique doivent être compétitifs en répondant aux normes de qualité auxquelles sont habitués les consommateurs du Nord. Aussi, pour peu qu'elle soit ambitieuse en visant l'international, toute initiative originale en matière de développement réintègre, par adaptation inévitable des offres de l'Afrique aux demandes du Nord, les principes concurrentiels desquels elle se démarquait pourtant au départ. Le commerce équitable est l'exemple type d'une initiative subissant ce processus. La solidarité au cœur de *l'humanisme-religieux* (1940-1950) et du *Tiers-mondisme* (1960-1980) qui en constituent les deux courants fondateurs, s'efface progressivement au profit des valeurs liées au marché. Aussi, quoiqu'il ait renforcé *l'empowerment* et l'autonomie chez certains paysans, le commerce équitable connaît, sous contrainte des exigences de *la territorialité concurrentielle*, non seulement une grande érosion de son principe clef de confiance mutuelle entre le Nord et l'Afrique subsaharienne, mais aussi le largage des plus petits producteurs. Du coup, les avantages comparatifs culturels que pouvaient espérer ces pays en termes de labels s'amenuisent et sont sacrifiés par la standardisation des produits aux normes internationales et capitalistes (Bach, Charlier et Yopez 2006).

*Pensée populaire et pratiques de survie comme exemples de réussite*

Dans la mesure où les forces en jeu dans l'histoire n'obéissent ni à une destination, ni à une mécanique, mais bien au hasard de la lutte pour la conquête de l'autonomie sociale (Foucault 1971), les pratiques de développement tombées dans les trappes du système dominant existent toujours et se reproduisent. Par opposition aux pratiques et aux politiques de développement dominantes qui privilégient les institutions nationales et internationales, ces contre-cultures du développement prennent la place du déviant, du mutant et déploient leurs forces d'intervention en des lieux ordinaires où vivent des populations éloignées des sphères de décisions et des lieux de pouvoir. La rue, la zone rurale, le quartier, la place du marché,

la ville, un appartement, une chambre, une salle de classe ou une ferme rurale, sont autant de territoires susceptibles de servir de bases matérielles au déploiement de plusieurs pratiques de développement en Afrique subsaharienne. C'est le cas des institutions financières informelles et des vendeuses qui, nourrissant certaines grandes villes africaines, ne sont préoccupées que par la reproduction durable de leurs petites activités commerciales et de leurs familles.

En mettant ainsi en pratique, non seulement d'autres formes d'organisation de la vie sociale, mais aussi d'autres formes de structuration spatiale rurale et urbaine en Afrique et en Amérique latine (Lautier 2003 ; Le Bris 2003 ; Montezuma 2003 ; Massiah 2003 ; Peemans 2004), ces groupes marginaux deviennent des acteurs. C'est-à-dire, des *groupes-sujets* (Guattari 1972) non assujettis aux diktats des lois universelles de l'agir valables en tous temps et en tous lieux que construit et impose le modèle dominant.

*Choix du peuple comme domaine de recherche : équilibre difficile entre dérives militantes et crédibilité scientifique*

Les stratégies de défense du peuple peuvent avoir deux dérives se présentant comme deux pôles extrêmes des analyses issues de *la pensée populaire*. Ce sont, « le misérabilisme » et « le populisme » (Grignon et Passeron 1989). En définissant « le populisme des intellectuels » comme *un certain type de rapport social (idéologique, moral, scientifique, politique) que des intellectuels nouent au moins symboliquement avec le peuple*, J-P. Olivier de Sardan (1990), pose la question de savoir « comment embrasser la cause du peuple sans tomber dans la langue de bois et les illusions militantes ? »

De nombreux résultats de *la recherche populaire* souffrent, en effet, soit d'un enjolivement extrême des pratiques populaires frisant leur idéalisation en matière de développement (populisme développementaliste), soit d'un discours les analysant sous le prisme des stratégies des pauvres, de survie, de débrouille sans lendemains, et ne pouvant en aucun cas être des moyens durables de développement (miserabilisme développementaliste). Si on considère la finance populaire (informelle) en Afrique subsaharienne, ces deux pôles extrêmes font respectivement l'erreur de considérer ce secteur financier comme une alternative viable du système financier formel et comme des pratiques financières exclusives des pauvres. En conséquence, « le populisme développementaliste » a tendance à homogénéiser les institutions financières informelles (pourtant très hétérogènes), pour en faire un système financier populaire cohérent (un acteur populaire), alors que « le misérabilisme développementaliste » les considère comme des caractéristiques d'un système financier sous-développé donc vouées à disparaître avec sa modernisation. Ces deux pôles extrêmes souffrent d'une absence de *vigilance*

*épistémologique* dont le but est de jouer à l'équilibriste entre les deux en évitant des postures militantes et extrémistes dans l'analyse du dualisme financier africain.

*Hierarchisation entre acteurs, pratiques de développement et territoires*

A l'instar des autres idéal-types, « le modèle déterministe du tout populaire » n'échappe pas à une classification manichéenne des acteurs, des pratiques de développement et des territoires.

En effet, l'acteur économique classique et néoclassique caractérisé par sa totale déconnexion sociale, sa faible identité territoriale et démographique, son indépendance et son autonomie financière grâce à son pouvoir d'achat, n'est pas celui que privilégie *la pensée populaire* en Afrique subsaharienne. C'est « un mauvais acteur », non seulement parce qu'il ne correspond pas aux traditions de vie africaines, mais aussi, parce qu'il est purement artificiel et fictif comme de nombreuses catégories d'analyse du paradigme de la modernisation n'ayant aucun antécédent dans l'histoire de cette partie de l'Afrique. Le « bon acteur », c'est l'acteur populaire reproduisant les mécanismes historiques de sécurisation des conditions de vie et réinventant continuellement le lien social, identitaire et territorial. De même, les riches et les classes aisées sont soupçonnés d'intelligence avec le système de développement dominant contre les classes populaires, alors que les experts extérieurs sont accusés de se cantonner dans l'analyse de « pseudo-connaissances » qui éloignent du peuple, des paysans et des pauvres au lieu de s'en rapprocher.

Il en résulte inévitablement une hiérarchie entre territoires. La campagne ou le monde rural l'emporte sur la ville, le local sur le national, le national sur l'international et les zones de concentration du travail sur celles de concentration du capital financier. *La territorialité populaire*, c'est-à-dire, le fait pour les pratiques populaires, de définir ce qui se fait et qui est autorisé ou pas en matière de développement, est la seule qui puisse crédibiliser les pratiques de développement et permettre un réel développement en Afrique subsaharienne.

**« Le modèle déterministe du tout culturel » : caractéristiques institutionnelles et fonctionnelles (1980-2000)**

L'extrémisme développementaliste issu de ce modèle est « le post-développement » ou « l'après-développement ». Contrairement à tous les autres idéal-types sus évoqués, il présente la particularité de n'avoir pas encore été effectif par le passé en Afrique subsaharienne. C'est donc un courant encore purement théorique qui se développe dans les années 1980,

suite aux échecs de la DAS et connaît une grande audience dans les années nonante : c'est plus un jugement de valeur qu'un jugement d'existence.

### **La mort du développement et son assimilation à une occidentalisation**

Si « le modèle déterministe du tout populaire » parle d'un développement alternatif par rapport au modèle dominant et met au centre la participation et l'acteur populaires, « le modèle déterministe du tout culturel » *préconise une alternative non pas de développement mais au développement* (Partant 1982 ; Latouche 1986 ; Singleton 2006).

Le développement, comme toute chose, ne pouvant en aucun cas échapper à la mort comme le dit M. Singleton, « le développement durable », « le développement local », « le développement solidaire », « le développement humain » et bien d'autres concepts ne sont que les signes d'un « acharnement thérapeutique intellectuel » sur une réalité arrivée à la fin de ses jours. Par ailleurs, il est impossible et dogmatique de croire que le développement est une réalité transculturelle, c'est-à-dire hors culture, et qu'il est capable de se reproduire alors que des historiens ont montré que c'est une réalité idiosyncrasique née accidentellement en Europe, et non répétitive à l'identique ailleurs.

En effet, rien ne pouvant se concevoir en dehors d'un *social-historique* et d'un *temps-espace* précis, il est impossible de détacher le développement, même pour un but heuristique, de l'Occident (Singleton 2006). Ainsi, si le changement social peut se faire de multiples façons comme tout construit socioculturel, le développement ne peut être qu'une autre chose, à savoir l'occidentalisation (Rist 2001 ; Latouche 2004 ; Singleton 2004). Ceci étant, sa conséquence inéluctable est de couler les personnalités historiques, démographiques (comportements procréateurs, type de famille...), territoriales et linguistiques de l'Afrique subsaharienne dans un moule spécifique correspondant à une vision occidentale prise pour apogée absolue de toutes choses.

### *Le développement est un économisme destructeur des cultures et de l'environnement*

L'oxymore est le terme utilisé par S. Latouche pour montrer qu'on fait un pléonasmе lorsqu'on parle séparément de développement et d'économie, l'un étant nécessairement et exactement l'autre. La destruction des cultures et de l'environnement est de ce fait inévitable car « le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une

production croissante de marchandises (biens et services) destinée, à travers l'échange, à la demande solvable » (Rist 2001:32).

Ainsi, dans la mesure où l'essor de l'économie est intrinsèquement lié à la modernisation, au déterminisme technologique et à l'arrogance scientifique, le développement ne peut en aucun cas se faire sans mettre en place un langage de pouvoir qui dépossède ceux qu'on appelle les « sous-développés » de leur identité, de leur valeur (retard, inadaptation, arriération) tout en concevant l'organisation de la vie d'une façon scientifique qui envoie aux calendes grecques les populations locales et leurs cultures. Il s'ensuit une hypertrophie de l'importance accordée aux catégories et aux agrégats économiques dans des sociétés où d'autres institutions et d'autres modes d'entrer en rapport (don, contre don, centralisation, redistribution, solidarité, confiance...), ont plus d'importance. On ne peut pas, en effet, ranger des catégories et des réalités extra occidentales par des critères occidentaux sans les transformer en autres choses ou les détruire complètement.

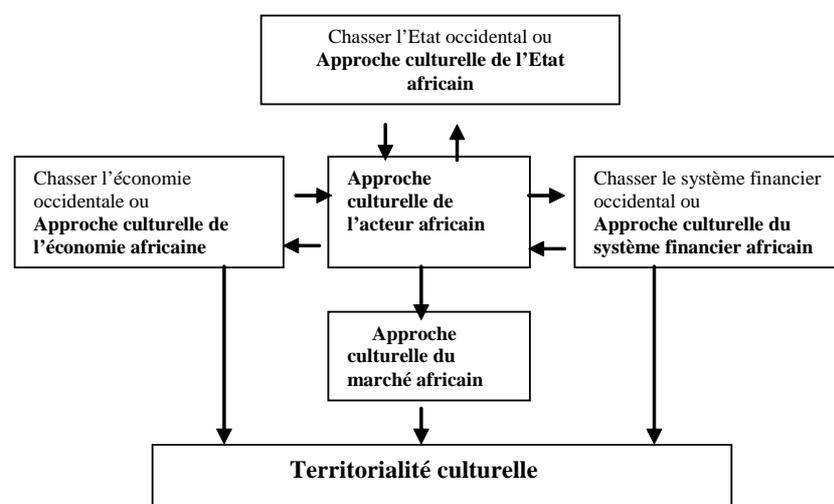
*Le développement et la religion : la fin du monde et la pensée unique comme points de confluence*

Comme les religions judéo-chrétiennes qui prédisent le seul meilleur des mondes valant la peine d'être vécu (le paradis), le développement se présente comme la vérité ultime de toute organisation sociétale, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle soit. Comme les religieux, « les développeurs » se croient investis d'une mission salvatrice universelle dont le but est de fédérer le monde entier et de lui faire partager une chose qui possède un sens en soi et une signification intrinsèque à la portée de toutes les autres civilisations, ne serait-ce qu'au regard de la satisfaction des besoins essentiels. Comme pour le paradis, « les développeurs » se demandent : « qui ne voudrait pas de l'eau propre, des soins de santé primaires, du respect des droits de l'homme ? » (Singleton 2006:3).

Par conséquent, comme après le paradis il n'y a plus rien à chercher pour son bonheur, après le développement, la vie et les choses s'arrêtent car on connaît tout et on gère les acquis. En effet, « le modèle déterministe du tout culturel » critique le développement d'être *un stop à la vie* à telle enseigne qu'on peut se demander si, après le développement c'est la fin du monde parce qu'il n'y a plus rien à chercher. Or, le développement n'est qu'un *conçu occidental* avec ses limites et ne peut cerner tous *les vécus extra occidentaux possibles* qui, eux, sont sans limites. Puisque chaque lieu a sa logique, et toute mentalité son milieu et sa programmation culturelle, « le post-développement » n'est que le commencement de plusieurs modes de vie qui ne sont pas la fin, mais le début d'autres formes de vie et ainsi de suite.

Ceci étant, *la territorialité culturelle*, c'est-à-dire le fait que c'est la culture qui constitue le préalable à toute entreprise sociétale et la crédibilise tout en l'autorisant, traduit d'autres modes d'organisations non seulement possibles, mais qui existent effectivement à travers le monde. Sans promettre un autre paradis, et sans dire qu'il connaît tout à l'instar du modèle dominant, « l'après développement » consiste soit à *chasser* les catégories occidentales des sociétés extra occidentales, soit et les *enchâsser* dans leurs cultures. C'est à dire, les redéfinir sous contrainte des réalités culturelles et historiques locales. A cet effet, le système politique, l'économie, le système financier, l'Etat, le marché et la monnaie ne sont que des manifestations institutionnelles d'une culture singulière (voir schéma 4). C'est la seule façon de mettre fin au productivisme, à l'imaginaire économiste et aux technologies inappropriées afin de construire des sociétés autonomes échappant aux pièges autodestructeurs et homogénéisants du développement. Bref, pour « le post-développement », il y a autant de façons de s'améliorer qu'il y a de modes et de lieux de vie possibles.

**Schéma 4** : Le cercle vertueux du « modèle déterministe du tout culturel »



**Source** : Amougou T., 2010, *Planification et politiques intégrées de développement*, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, Diffusion Universitaire CIACO, Louvain-la-Neuve, Belgique.

### *Des conséquences théoriques et des questions*

Même si « le modèle déterministe du tout culturel » attire l'attention, non seulement sur le caractère occidental-centriste du développement et les dégâts humains, culturels et environnementaux de la croissance illimitée et tous azimuts, mais aussi sur le fait que la culture est un paramètre extrêmement important dans les analyses du processus de développement, il entraîne un ensemble de conséquences théoriques et surtout des questions dans le cadre de l'Afrique subsaharienne.

### *Le culturalisme naïf et l'approche essentielle de la culture*

Si « le modèle déterministe du tout culturel » évite de verser dans *une universalisation triomphante* comme le font les analyses néoclassiques du modèle de développement dominant, il tombe maintes fois dans un « populisme développementaliste ». Ceci se passe par un encensement et une idéalisation des pratiques des sociétés traditionnelles africaines. Pourtant, quoiqu'elles aient des organisations sociales complètes et cohérentes en elles-mêmes, ces sociétés traditionnelles sont parfois loin d'être autosuffisantes. D'où le fait qu'en mettant en avant leurs mérites de leur authenticité, « l'après développement » tombe dans *un culturalisme naïf* ignorant le caractère ouvert et dynamique des cultures et des pratiques de développement en Afrique subsaharienne. De cette manière, plusieurs recherches de ce courant sont des analyses embrigadées, soit dans des présupposés ethnocentriques qui s'ignorent, soit dans un fondamentalisme de la différence niant les brassages en se crispant sur l'identité culturelle ou ethnique antinomique aux organisations internationales mises en place depuis 1945.

En outre, ce *culturalisme naïf* alimente une approche *statique de la culture*. Autrement dit, « le post-développement » pêche, autant par une approche essentialiste de la culture, que par une analyse de la culture comme un stock statique de valeurs. Par conséquent, la culture comme flux et reflux de normes, de valeurs et de représentations d'un processus à étudier dans une trajectoire historique où interviennent les conflits entre acteurs et entre leurs stratégies d'accumulation, est évacuée des analyses dont le dessein est d'opposer, de façon essentielle, des cultures du *Sud altruistes et pacifistes en elles-mêmes*, aux cultures du Nord, *prédatrices et colonisatrices par nature*. Cette façon de procéder entraîne qu'on retombe « dans le fonctionnalisme culturel en faisant renaître des polémiques comme celles des années nonante sur les valeurs culturelles asiatiques » [Peemans 2002:246]. Il est donc plus fructueux et utile de considérer la culture comme un mécanisme heuristique utile pour traiter des différences, plutôt que comme un paramètre biologique supposé substantif et représentant une propriété innée et définitive de certains groupes. Ceci est d'autant plus vrai que toutes les cultures semblent être les

résultats d'un processus d'emprunts, d'appropriations, d'hybridations et même de « cannibalismes » entre elles (Bayly 2006)

*Des questions sans réponses et la fuite des analyses factuelles*

Face au passage de la territorialité politique à la territorialité concurrentielle et à leurs échecs respectifs en terme de développement en Afrique subsaharienne, la tentation est grande de refuser le développement. Cependant, quoique les origines du concept de développement et du projet qu'il porte soient occidentales et se confondent à la croissance économique ; quoique la territorialité politique représentée par l'Etat-nation soit une institution occidentale et qu'elle entraîne une occidentalisation de l'ordre politique et même spatiale à travers le monde, les recherches sur le développement restent d'actualité.

En effet, dire que le développement est mort comme le font entre autres Latouche, Partant et Singleton, consiste non seulement à fuir devant la recherche de solutions aux problèmes que la mise en œuvre de l'Etat-nation et le marché ont causé en Afrique subsaharienne, mais aussi à refuser un effort épistémologique et philosophique dont le but est de redéfinir ce concept afin de permettre à chaque système social de se l'approprier et de lui donner un nouveau sens par rapport à sa culture, son histoire et ses réalités. Si Harry Truman, en parlant en 1949 pour la première fois de territoires sous-développés, pensa sûrement les orienter dans le modèle de vie occidental et permettre ainsi aux Etats-Unis d'étendre leur influence et de s'emparer, au détriment de l'URSS, des nouveaux marchés que représentent les anciens empires coloniaux, cela ne veut pas dire que le développement est condamné à signifier le même modèle de vie que celui auquel pensait le président américain à cette époque. Croire le contraire entraîne une contradiction consistant, d'une part, à reconnaître la force de l'histoire et du temps en affirmant que le développement est mort en même temps que le fordisme aux années septante (Latouche 2004) et, d'autre part, nier la capacité des acteurs, de l'histoire, du temps et des faits sur l'évolution d'un concept et sa mise en œuvre effective.

C'est aussi nier, non seulement toute la recherche scientifique faite depuis des années par les *Development Studies*,<sup>19</sup> mais aussi les résultats de la sociologie de l'action qui confirment que les acteurs ont des capacités d'appropriation et de transformation des phénomènes et des pratiques qui au départ ne sont pas d'eux. Si refuser le développement est la solution, faut-il détruire les Etats africains qui sont des reproductions d'une institution occidentale? Que faire des écoles, des universités, des hôpitaux, des banques, des réseaux téléphoniques, des armées, des partis politiques, des usines, des chaînes de télévisions et de toute l'organisation administrative d'inspiration

occidentale qui fonctionnent déjà dans ces pays ? Existence-ils des moyens de changer les trajectoires historiques qui font que plusieurs pays sont, au jour d'aujourd'hui, embarqués soit dans un processus syncrétique entre valeurs culturelles locales et occidentales, soit dans un processus d'appropriation ?

Observer les problèmes réels auxquels font face les populations et leurs territoires, reconnaître que plusieurs d'entre eux ont désormais, à cause de leurs trajectoires historiques, une dynamique sociale hybride constituée de modernisation occidentale et de pratiques culturelles locales, transforment le développement en un *fait social d'une éternelle actualité* au sens durkheimien du terme. En effet si, selon Badie et Latouche, l'occidentalisation du monde a échoué, alors l'ordre politique, social et territorial en vigueur actuellement dans de nombreuses sociétés extra occidentales n'est plus de *l'occidentalisation pure*, mais un *autre développement* qui se construit par combinaisons de différentes cultures et pratiques. Ceci veut dire que l'identité culturelle des peuples et de leurs territoires n'est pas figée. Elle se nourrit de sa trame profonde, qui transforme en référents locaux plusieurs éléments provenant d'autres cultures.

### **Sortir des extrémismes développementalistes : l'interdépendance entre les différentes territorialités, leurs pratiques de développement et leurs modes de régulation**

Le processus idéal typique que mettent en évidence les différents extrémismes développementalistes présentés dans leurs temporalités respectives, prouve que chaque modèle de développement se présente comme le meilleur, exclut les autres approches possibles du développement et favorise certains acteurs, leurs pratiques de développement et leurs territoires au détriment des autres, alors que des complémentarités inévitables existent entre eux et les modèles qui les classifient. En fait, le marché et ses acteurs, l'Etat, l'acteur populaire et culturel sont tous présents en Afrique subsaharienne.

En effet, souvent liées à des territoires ayant des personnalités historiques précises, les pratiques populaires ne sont pas totalement séparées du système économique officiel avec lequel elles entretiennent tantôt des liens explicites (mêmes monnaies, mêmes espaces, mêmes infrastructures et parfois mêmes acteurs et territoires), tantôt des stratégies de complémentarité et de contournement où s'entremêlent des normes modernes, historiques et culturellement situées (Andriamannindrisoa 2004 ; Amougou 2005 ; Sall 2004 ; Marie et al. 1992). Ces pratiques populaires traduisent, non seulement une demande alternative de développement où coexistent l'initiative économique privée (le marché et l'entreprise), la redistribution, la solidarité

et des régulations nationales et internationales originales au sein des territoires et des réseaux maîtrisés (Peemans 2004 ; Sall 2005 ; Kambale Mirembe 2006), mais aussi la preuve des limites et de la faillite de la mainmise exclusive de l'Etat-nation et du marché sur le projet de développement (Appadurai 2005). A ce titre, *territorialité politique*, *territorialité concurrentielle*, *territorialité populaire* et *territorialité culturelle* sont interdépendantes et simultanément présentes dans plusieurs territoires et leurs pratiques de développement. Elles s'entremêlent au même titre que les pratiques de développement et les acteurs qu'elles autorisent et crédibilisent (voir schéma 5). Il en est de même de leurs modes de régulation (régulation communautaire, régulation bureaucratique et régulation par le marché). Cette interdépendance est prise en compte dans *une approche néobraudélienne et systémique* (Peemans 2002 ; Amougou 2005).

### ***L'approche néobraudélienne et systémique du processus de développement***

Dans la mesure où territoires et populations se font et se défont eux-mêmes tout en se façonnant mutuellement, Braudel dégage trois niveaux dont le temps d'évolution explique, dans une certaine mesure, l'articulation entre les systèmes et les sous-systèmes du processus de développement ([Arensberg ; Pearson et Polanyi 1975]). Le premier niveau est celui de la construction matérielle et spirituelle, alors que le deuxième niveau est celui du développement de la production et de l'existence du petit marché entretenu par des rapports sociaux entre campagnes et villes. Ces premier et deuxième niveaux sont donc des temps de construction de l'héritage culturel. C'est à dire, de la construction de la civilisation matérielle et spirituelle et de la réglementation des rapports sociaux qui ont pour but de sécuriser la vie sociale qui intègre aussi les rapports avec l'environnement.

C'est donc aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveaux que se constituent la morale sociale et la sociabilité politique. Les besoins se limitent aux besoins de base et le développement consiste à les satisfaire par des ressources qui ne sont pas rares, car trouvées par des moyens très simples comme la chasse, la cueillette, l'artisanat, la pierre, le bois, etc. C'est la conjoncture historique qui explique le passage du 1<sup>er</sup> niveau au 2<sup>e</sup> niveau. Le troisième niveau correspond à l'espace de l'Etat-nation amené à se construire et à se consolider par l'accumulation capitaliste : c'est le temps du capitalisme où les moyens deviennent rares et les besoins infiniment extensibles pour servir de moteur à l'accumulation capitaliste. Ces trois niveaux correspondent respectivement au local (1<sup>er</sup> niveau), au régional (2<sup>e</sup> niveau) et au national (3<sup>e</sup> niveau).

Ce que nous appelons *approche néobraudélienne* est une lecture contemporaine du 3<sup>e</sup> niveau par les mécanismes fonctionnalistes et

déterministes du modèle de développement dominant qui conçoivent le développement comme le passage des acteurs du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveaux considérés comme « sous-développés », au 3<sup>e</sup> niveau alors qu'en longue période, la prise en compte des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveaux de Braudel souligne le rôle capital de leurs acteurs et celui des médiations. Dans la perspective du temps long, on se rend ainsi compte que les schémas déterministes du développement du modèle dominant se réfèrent uniquement au rapport du développement tel que le voient les Etats-nation, c'est-à-dire le 3<sup>e</sup> niveau. Par conséquent l'accumulation, la différenciation et la centralisation sont au centre de l'analyse, alors que la question fondamentale est celle de savoir quel est l'impact de ce processus de centralisation, d'accumulation et de différenciation sur le milieu de vie où il s'applique (espace local, régional, national, global et leurs acteurs). Ainsi, c'est la prise en compte du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> niveaux et de la reconstruction de leur temps d'évolution qui pose le problème de l'articulation entre systèmes et sous-systèmes du processus de développement, et fonde le conflit entre Etats et acteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveaux.

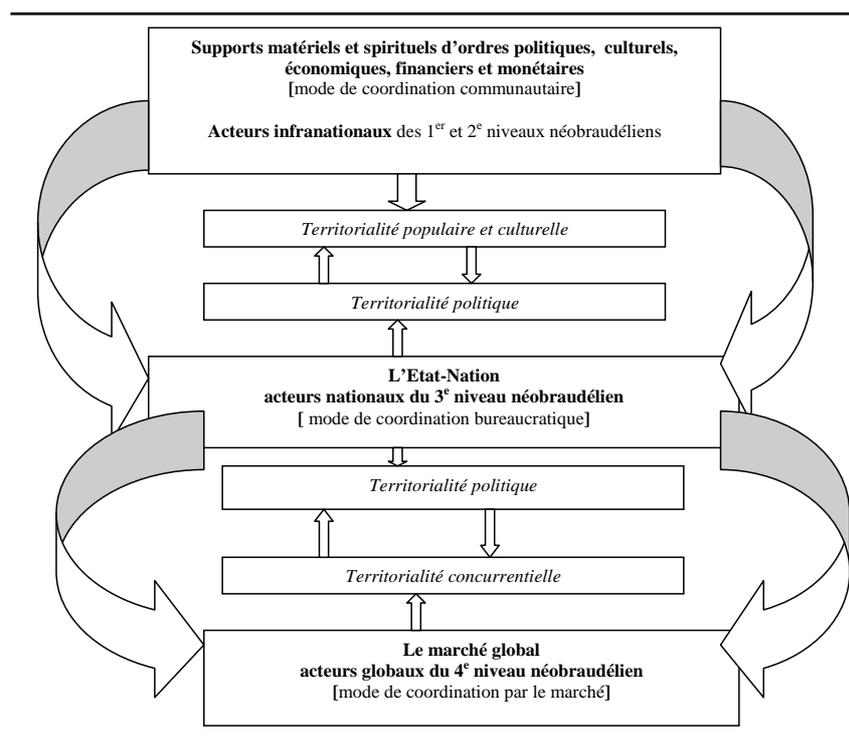
Ceci dit, les relations entre ces trois niveaux sont toujours conflictuelles et devraient être analysées non en termes d'exclusion comme le font les différents extrémismes développementalistes, mais en termes de *dynamiques contradictoires*. Cela consiste à ne plus considérer que c'est le passage du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup>, puis du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> niveau qui est le développement. Désormais, le problème est de savoir faire la transition entre les niveaux, leurs territorialités et les types de médiations à mettre en place pour assurer cette transition : c'est le rôle du processus historique, des stratégies d'acteurs et des relations entre acteurs et environnement.

Ce regard permet de montrer que l'histoire de la mondialisation du capitalisme (4<sup>e</sup> niveau) et des rapports entre centres et périphéries peuvent être lus autrement. Il permet de mesurer l'importance des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveaux et de leurs acteurs et territorialités dans le processus vers le 3<sup>e</sup> niveau et le 4<sup>e</sup> niveau ; de sortir des rapports problématiques entre ces niveaux de développement ; de rompre avec l'analyse discrète, linéaire et donc, déterministe de Rostow pour une analyse en termes de continuité, de rupture (discontinuité) du processus de développement. Ainsi, le rôle des politiques de développement n'est ni d'opposer les logiques de ces différents niveaux, ni de chercher l'absorption de ceux dits traditionnels par ceux dits modernes. Il est question, non seulement d'exploiter de façon constructive, c'est-à-dire comme sources d'informations et d'innovations, les conflits entre ces différents niveaux, leurs acteurs et leurs territorialités, mais aussi de chercher sans cesse les conditions et les mécanismes permettant un emboîtement symbiotique de leurs différents acteurs, de leurs différentes institutions et

de leurs différentes pratiques dans le but de renforcer la capacité de reproduction durable de l'autonomie sociale du système qui en constitue la résultante institutionnelle (voir schéma 5).

La démarche consiste à reconnaître la pluralité des temps, des ordres socio-économiques et des modes de régulation contribuant à la structuration d'un ensemble sociétal à une époque et dans un contexte donné, qui fait que cet ensemble a une personnalité historique dont il faut analyser le caractère plus ou moins intégré, les tendances à la déstructuration ou à la restructuration selon des articulations nouvelles [Peemans 1997].

**Schéma 5 :** Approche néobraudélienne et systémique du processus de développement (les interdépendances entre les différents idéal-types, leurs territorialités, leurs acteurs, leurs pratiques de développement et leurs modes de coordination)



**Source :** Amougou T., 2010, *Dualisme financier et développement au Cameroun : une approche néobraudélienne et systémique*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques sociales et politiques, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Belgique.

## Conclusion

En analysant de façon exclusive les acteurs, les pratiques et les territoires performants en matière de développement en Afrique subsaharienne, chaque *extrémisme développementaliste* ne prend pas en compte les atouts analytiques et pratiques des autres. Il en résulte un décalage permanent entre les approches conceptuelles du développement et leur factualisation. L'Afrique subsaharienne a ainsi connu un processus idéal typique ne mettant pas en évidence un ensemble de pratiques et d'enseignements tirés des différents modèles afin d'exploiter leurs atouts respectifs, mais une espèce *de politique de la terre brûlée* où chaque nouvelle approche considère caduque et sans objet celle qui l'a précédée. En effet, si « le modèle déterministe du tout Etat » pondère plus les *market-failures* que les *state-failures* en Afrique subsaharienne dans la période 1960-1980, « le modèle déterministe du tout marché » fait exactement le contraire de 1980 à nos jours. Par ailleurs, « le modèle déterministe du tout populaire » rejette largement la modernisation, alors que « le modèle déterministe du tout culturel » refuse carrément le développement.

*L'approche néobraudélienne et systémique* du processus de développement semble montrer non, seulement que cette façon de procéder est peu réaliste et inefficace, mais aussi que les différents types idéaux sont interdépendants et existent de façon simultanée dans de nombreux Etats en Afrique subsaharienne. L'étude de l'histoire du développement montre en effet que l'idée selon laquelle une sorte de modèle universel et exclusif de développement, et celle d'un ensemble de faits stylisés et de conditions qui devraient être réalisés par tous les pays pour réussir leur développement, ne correspondent pas à la réalité. Autrement dit, aucun acteur, aucune territorialité, aucune pratique, aucun mode de régulation ne peut être considéré comme détenant la vérité exclusive sur ce qui améliore la vie de tout le monde. Tous les acteurs sont tenus de composer les uns avec les autres afin que leurs oppositions donnent lieu à des dynamiques contradictoires où se forge une démocratie substantive capable d'atténuer les injustices et les dominations dans un processus non déterministe d'organisation et de sécurisation sociales.

## Notes

1. Notion développée dans la sociologie de Max Weber (1864-1920). « L'idéal-type est un tableau de pensée, il n'est pas la réalité historique, ni surtout la réalité authentique, il sert encore moins de schéma dans lequel on pourrait ordonner la réalité à titre d'exemplaire. » [Weber 1992:173]. Il est pour Weber une utopie et une représentation non contradictoires. Un même champ d'investigation empirique comme celui du développement peut donc donner

lieu à plusieurs idéal-types différents selon les questions que chaque discipline y considère comme étant fondamentales.

2. Territoire au sens non seulement de lieu d'activité privilégié, mais aussi d'espace institutionnalisé et maîtrisé.
3. On se rend en effet compte que la valeur du FCFA par rapport au franc français n'a pas suivi intégralement toutes les modifications de parité du franc français par rapport au dollar et à la livre sterling dans l'histoire. En effet, après la Seconde Guerre Mondiale le franc français fut dévalué le 26 décembre 1945. Le taux de change officiel du dollar passa de 50 à 119 francs français et celui de la livre de 200 à 480 francs français afin de respecter la dévaluation de la monnaie française pendant la guerre. Mais le même taux de dévaluation ne fut pas appliqué aux monnaies émises dans les différents territoires de la Zone Franc. La valeur du FCFA fut fixée à 1,70 francs « métro » ce qui correspond pour le premier à une dévaluation inférieure à celle du second : le dollar passe de 50 à 70,6 FCFA au lieu de 119 francs « métro » alors que la livre passe de 200 à 282 FCFA au lieu de 480 francs. Une seconde dévaluation du franc français le 26 janvier 1948 s'appliqua au FCFA qui conserva donc sa valeur de 1,70 « métro » mais en perdant évidemment par rapport au dollar et à la livre. Mais lors d'une troisième dévaluation du franc français le 17 octobre 1948 (le dollar passe alors de 214 à 261 francs), le FCFA conserve sa parité du 26 janvier avec le dollar. Il en résulte que la valeur du CFA monte de façon artificielle de 1,70 à deux francs métropolitains. En plus, la réforme qui en décembre 1958 porte en France création du nouveau franc (NF devenu par la suite F) ne fut pas appliquée au secteur du FCFA, si bien que celui-ci jusqu'en 1994 vaut 2 centimes (0,02 F) métropolitains avant que le FMI le juge surévalué et le dévalue de 50 pour cent par rapport au FF dans le cadre de l'ajustement structurel.
4. En économie, *la redistribution efficace* est celle qu'assure un Etat en mettant en place un ensemble de pratiques et de mécanismes volontaristes, afin d'assurer une répartition des ressources ayant pour but d'atteindre certains groupes cibles ou vulnérables. Elle s'oppose à *la redistribution pure*, qui se base sur les forces du marché à travers un système d'imposition traditionnel censé assurer les prélèvements et leurs répartitions automatiques suivant les conjonctures.
5. Cette transformation du statut et des fonctions de l'Etat-nation est désignée de plusieurs manières dans la littérature interdisciplinaire analysant ce phénomène. Ainsi, certains équivalents anglo-saxons de ce que nous appelons « *Etat-nation économique* », sont *competition state*, *workfare state*, *internationalized state*, *catalytic state*, *network state*, *post-Fordist state*, *post-national state* et plus généralement, *post-keynesian state*.
6. Le terme *opérateur* est utilisé ici dans le sens que lui donne les techniques quantitatives où ils sont des instruments permettant la transformation de l'état d'une variable. Par exemple un opérateur de retard entraînant des décalages temporels sur des variables dynamiques sur lesquelles il est appliqué. Nous distinguons ici deux formes d'opérateurs. *Les opérateurs*

*symboliques* représentent toutes les activités de formation intellectuelle et de formatage spirituel, psychologique et comportemental des acteurs dont le rôle est de déshistoriser, de désocialiser et de dépolitiser le processus de développement par la construction d'une sphère symbolique à travers laquelle la légitimité de la territorialité concurrentielle supplante celle de la territorialité politique et impose la croissance économique comme seul objectif des systèmes sociaux. Par ailleurs, *les opérateurs d'actions* représentent toutes les actions des citoyens, des entreprises, des États, des multinationales commerciales et financières, de certaines universités anglo-saxonnes, des experts internationaux et des institutions financières internationales (FMI, BM), entraînant la factualisation des idées et du monde préparés par les opérateurs symboliques. Ils représentent tous les acteurs institutionnels et non institutionnels qui assurent la matérialisation de la sphère symbolique de la territorialité concurrentielle.

7. Si les recherches montrent que les pays dits développés sont majoritairement ceux-là où la démocratie est en vigueur, aucune recherche n'a pu montrer, économétriquement, une causalité univoque entre démocratie et développement économique. Il en aurait été autrement qu'on aurait déjà élaboré non seulement, une théorie économique de la transition démocratique, mais aussi une théorie politique du développement économique.
8. Ce terme a été employé par le président camerounais Paul Biya lors de son discours à la Nation annonçant l'arrivée de la crise économique au Cameroun en 1987.
9. Soient  $Y$  le revenu national,  $C$  la consommation,  $I$  l'investissement,  $G$  les dépenses publiques,  $X$  les exportations et  $M$  les importations, alors l'équilibre macroéconomique en économie ouverte peut s'écrire :  $Y = C + I + G + X - M$ . En posant  $A$  (absorption) =  $C + I + G$  et  $B$  (balance commerciale) =  $X - M$ , on obtient  $Y = A + B$  soit  $Y - A = B = X - M$ . Si  $X - M < 0$  comme c'est le cas dans presque tous les pays de l'Afrique subsaharienne, alors  $Y - A < 0$  où  $Y$  (revenu national)  $<$  à l'absorption (dépenses nationales). Retrouver l'équilibre consiste à diminuer  $A$  à court terme afin d'augmenter  $Y$  à long terme.
10. Soient  $C$ , le volume de crédit accordé par le système bancaire,  $M_s$  l'offre de monnaie et  $M_d$  la demande de monnaie, l'approche monétaire de la balance des paiements estime : 1/ la demande de monnaie ( $M_d$ ) fonction d'une proportion fixe et donnée  $k$  du produit  $P$  (niveau général des prix) par  $Y$  revenu réel ; 2/ L'offre de monnaie ( $M_s$ ), dépend d'une part, du volume de crédit  $C$ , accordé par le système bancaire au secteur privé et à l'Etat pour financer son budget, et, d'autre part, de la variation des réserves de change ( $R$ ) avec l'extérieur (un apport de devises accroît la masse monétaire) ; 3/ Le niveau général des prix  $P$  est égal aux prix extérieurs  $P_w$  que multiplie le taux de change ( $e$ ). D'où  $M_d = kPY$  ;  $M_s = C + R$  et  $P = eP_w$ . A l'équilibre,  $M_d = M_s$  entraîne  $R = keP_wY - C$ . Donc, l'Etat peut rétablir l'équilibre extérieur en réduisant le crédit, en dévaluant ou en accroissant l'offre de biens. Les deux premières mesures sont des mesures de court terme et la dernière, de moyen/long terme.

11. À titre d'exemple, le FCFA jugé surévalué par rapport à son étalon de référence, est dévalué de 50 pour cent en 1994 par rapport à sa parité avec le FF de 1948.
12. La règle de cohérence stipule que chaque politique économique doit avoir au moins autant d'instruments que d'objectifs. L'efficience exige que chaque instrument soit utilisé pour atteindre l'objectif pour lequel il a un avantage comparatif par rapport aux autres instruments.
13. De cette conclusion on peut exclure l'Afrique du Sud, le Kenya et le Zimbabwe qui, ayant déjà des systèmes financiers moins réprimés avant la crise des années 80, ont enregistré une amélioration de ceux-ci après la libéralisation financière.
14. La réforme du droit international réclamée par les pays du Tiers-monde dans les années 1960 exige de passer d'une égalité formelle à une égalité réelle par des correctifs juridiques : au nom de l'égalité souveraine, les pays en développement mettent en avant leur inégalité de fait pour la faire reconnaître et la corriger. Aussi, *le principe d'inégalité compensatrice* repose sur une dualité de normes applicables à des pays dont le niveau de développement est inégal. Pour plus d'informations, voir Taxil B., 1998, *L'OMC et les pays en développement*, Paris, Montchrestien.
15. Le STABEX était un système de stabilisation introduit par Lomé I. Son rôle fut d'offrir des moyens importants aux ACP pour financer leurs secteurs agricoles en difficulté du fait de la baisse des recettes d'exportation, que cette diminution soit due à la baisse des cours mondiaux, à des catastrophes naturelles, ou à une combinaison de ces deux facteurs. Etabli pour la première fois par la Convention de Lomé II, le SYSMIN apportait son soutien aux outils de production de huit produits miniers cruciaux : le cuivre, le cobalt, les phosphates, le manganèse, la bauxite, l'alumine, l'étain et le minerai de fer qui était couvert par le STABEX sous Lomé I. Avec Lomé IV, sa couverture s'est élargie pour accueillir l'or et l'uranium. Il s'appliquait à tous les produits miniers à l'exception du pétrole, du gaz et des minerais précieux autres que l'or. Il fut donc aux ressources minérales, ce que le STABEX fut aux produits agricoles.
16. Toute vérité scientifique est en effet partielle et provisoire tant que l'histoire continue. Fukuyama réfute désormais sa thèse de *la fin de l'histoire* en disant que son argumentation est un essai de théorisation à long terme de la modernisation politique et économique. Dans *State building*, paru en 2005, il va à contre courant de tout ce qu'il a dit sur *la fin de l'histoire et le dernier homme*.
17. Si *la culture populaire* représente les connaissances et les pratiques générales du peuple, nous entendons par *pensée ou recherche populaire*, la connaissance intellectuelle produite par les chercheurs qui choisissent le peuple, ses territoires et ses pratiques comme domaine de recherche.
18. Ces caractéristiques sont, entre autres, la confiance interpersonnelle, la proximité humaine et géographique, la petitesse des crédits, leur caractère rotatif et le monitoring social.

19. Appellation anglo-saxonne des études de développement comme domaine autonome, pluridisciplinaire et affranchi de la dictature de l'économie, de la croissance économique et du fonctionnalisme dans l'étude du changement social tant au Nord qu'au Sud.

### Bibliographie

- Alcolea-Bureth, A.-M., 2004, *Pratiques et théories de l'économie solidaire*, Paris: L'Harmattan.
- Amougou, T., 2005, Proposition d'une approche néobraudélienne et systémique de l'économie populaire (informelle) en Afrique subsaharienne, Document de Travail n°22, Département des Sciences de la Population et du Développement (Sped), Université Catholique de Louvain.
- Amougou, T., 2010, Dualisme financier et développement au Cameroun : une approche néobraudélienne et systémique, Thèse de doctorat, Faculté des sciences économiques sociales et politiques, UCL, Presses Universitaires de Louvain, Belgique.
- Amougou, T., 2010, *Planification et politiques intégrées de développement, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques*, Diffusion Universitaire CIACO, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Amougou, T. et Ngo Nyemb M., 2005, « A quoi sert la Constitution en Afrique subsaharienne ? », *L'Africain*, n°221, pp. 21-26.
- Andriamanandrisoa, E., 2004, *Economie populaire, territoires et développement à Madagascar : Les dimensions historiques, économiques et socioculturelles du fokolona. Etude de cas: la commune rurale de Masindray et la commune rurale urbaine d'Asnosibe*, Louvain-La-neuve /Belgique: Presse Universitaire de Louvain (PUL).
- Anne, J., 2000, *Le rationnement du crédit dans les pays en développement. Le cas du Cameroun et de Madagascar*, Paris: L'Harmattan.
- Appadurai, A., 2005, *Après la colonisation. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris: Petite bibliothèque Payot
- Arensberg, C., Pearson, M. et Polanyi, K., 1975, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris: Larousse
- Assidon, E., 2000, *Les théories économiques du développement*, Paris: La Découverte.
- Bach, A., Charlier S. et Yopez Del Castillo I., 2006, « Produire équitable dans un marché globalisé », *Louvain*, n° 162, avril 2006, pp.18-20.
- Badie, B., 1992, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris: Fayard.
- Barbier, M., 1974, *Le Comité de décolonisation des Nations Unies*, Paris: Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.
- Bayly, C.A., 2006, *La naissance du monde moderne (1780-1914)*, Paris: Les Editions de l'Atelier/ Editions ouvrières.
- Bayart, J.F., 1989, *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Paris: Fayard.
- Bekolo-Ebe, B., 1992, « Dynamique nouvelle de Financement et sortie de crise au Cameroun », *Mondes en Développement*, pp.101-118.

- Ben Hammouda, H., 1999, *L'Economie politique du post-ajustement*, Paris: Karthala.
- Berger, P., 1978, *Les mystificateurs du progrès*, Paris (édition anglaise, 1974, Pyramid of sacrifice): Presses universitaires de France.
- Brenner, N., 2004, *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford: Oxford University Press.
- Brunel, S., 2004, *L'Afrique*, Rome: Bréal.
- Caillé, A., 1998, « Don et association », *Revue du Mouvement Anti-Utilitariste en Science Sociales (MAUSS)*, semestriel, « une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif », n° 11, Paris: La Découverte/MAUSS.
- Cartapanis, A., 2004, *Les marchés financiers internationaux*, Paris: La Découverte.
- Chambers, R., 1983, *Rural Development: Putting the Last First*, Longman, London (trad.franç. : Développement rural. La pauvreté cachée, Paris: C.T.A.-Karthala).
- Chauveau, J-P., 2006, « Le modèle participatif de développement rural est-il alternatif ? », *Le bulletin de l'APAD*, n° 3, numéro 3, [En ligne], mis en ligne le : 5 juillet 2006. URL : <http://apad.revues.org/document380.html>. Consulté 12 septembre 2006.
- Chesnais, F., Dumenil G., Levy D. et Wallerstein E., 2001, *Une nouvelle phase du capitalisme*, Paris: Syllepse.
- Cohen, J.-M. et Uphoff N.T., 1980, « Participation in Rural Development : Seeking Clarity through Specificity » *World Development*, 8 : 213-235.
- Delville, P. et Mathieu, M., 2000, « Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social », *Les enquêtes participatives en débat : ambitions, pratiques, enjeux*, Paris: Karthala, pp.497-536.
- Diop, M-C. et Diouf, M., 2005, *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Paris: Codesria-Karthala.
- Dufour, J.F., 1999, *Les marchés émergents*, Paris: Armand Colin.
- Emé, B., Laville J-L., Mothe D., Peret, B. et Roustntg, G., 1996, *Vers un nouveau contrat social*, Paris: Desclée de Brouwer.
- Fontanel, J., 2001, *L'action économique de l'Etat*, Paris: L'Harmattan.
- Foucault, M., 1971, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris: PUF.
- Fukuyama, F., 2004, *State Building*, Paris: La table Ronde.
- Goldsmith, R.W., 1966, *Financial Structure and Development*, Newhaven.
- Granoveter, M., 2000, *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris: Edition Desclée de Brouwer.
- Grignon, C. et Passeron J-C., 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Gallimard/le Seuil.
- Guattari, F., 1972, *Psychanalyse et transversalité*, Paris: MASPERO.
- Henry, Y., 1922, *Le programme agricole. Exposé du programme. Campagne 1921 ?* Gouvernement général de l'AOF, Paris: Larose.
- Hours, B., 2002, *Dominations, dépendances, globalisation, Tracés d'anthropologie politique*, Paris, Parangon.

- Kambale Mirembe, O., 2005, *Echanges transnationaux, réseaux informels et développement local. Une étude au Nord-Est de la République démocratique du Congo*, Louvain-La-Neuve/Belgique: Presse Universitaire de Louvain (PUL).
- Lapeyre, F., 2002, « le rêve d'un développement sans conflit », *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris: PUF.
- Lapeyre, F., 2006, « La participation et ses pièges : identification des enjeux des DSRP pour le développement durable », Institut des Études du développement, UCL, Communauté française de Belgique.
- Latouche, S., 1986, *Faut-il refuser le développement ?* Paris: PUF.
- Latouche, S., 1989, *L'occidentalisation du monde*, Paris: La Découverte.
- Latouche, S., 2004, *survivre au développement*, Barcelone: Mille et Une Nuit/Unesco.
- Latouche, S., 2005, « Vers la décroissance. Ecofascisme ou écodémocratie », in <http://monde-diplomatique.fr/2005/11/LATOUCHE/12900>.
- Lautier, B., 2003, « le léopard et la panthère écossaise. Mondialisation, éclatement spatial et fractionnement social dans les métropoles latino-américaines », *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris: Khartala-Gemdev, pp.51-89.
- Le Bris, E., 2003, « Les villes à la merci d'un rapport paradoxal entre le local et le mondial. Réflexion à partir du cas de l'Afrique au sud du Sahara », *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris: Khartala-Gemdev, pp.110-134.
- Mac Kinnon, R.I., 1973, *Money and Capital in Economic Development*, Washington D.C: Brookings Institutions.
- Marie, A., Frelin C., Haubert M., Leimdorfer F. et Nan Trân Nguyễn Trong, 1992, *Etats et sociétés dans le Tiers-monde. De la modernisation à la démocratisation ?*, Paris: Publications de la Sorbonne.
- Marseille, J., 2005, *Empire colonial et capitalisme français*, Paris: Albin Michel.
- Massiah, G., 2003, « Développement et démocratie dans le débat international sur la ville et l'Habitat », *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris: Khartala-Gemdev, pp.285-296.
- Matheson, A., 2005, « Modernisation du secteur public : un nouveau programme pour les pays de l'OCDE », *30 ans de réformes de l'Etat. Expériences françaises et étrangères*, Paris: Dunod, pp.211-229.
- Mattelart, A., 2005, *Diversité culturelle et mondialisation*, Paris: La Découverte.
- Mbembe, A., 2000, *De la post-colonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris: Karthala.
- Meir, G et Seers D., 1984, *Pioneers in Development*, Oxford: Oxford University Press.
- Merrien, X.R., 2005, « L'Etat social face à la globalisation. Une perspective internationale comparée », *Recherches sociologiques*, vol. XXXVI, n° 2-3, pp.187-201.
- Montezuma, R., 2003, « La Transformation récente de Bogota », *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris: Khartala-Gemdev, pp.135-150.
- Muchielli A., 1985, *L'identité*, Paris: PUF.
- Nême, C., 2001, *La pensée économique contemporaine*, Paris: Economica.
- Norel P., 2003, *L'invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Paris: Editions du Seuil.

- Nurkse, R., 1968, *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, Paris: Cujas.
- Olivier de Sardan, J-P., 1990, « Populisme développementaliste et populisme en sciences sociales : idéologie, action, connaissance, *Cahiers d'Études Africaines*, XXX (4), 120 : 475-492.
- Ominami, C., 1986, *Le Tiers-monde dans la crise*, Paris: La découverte.
- Ondo, O.A., 2000, « Les dilemmes de politiques économiques en pays sous-développés », *Center For Economie Research on Africa*, School of business Montclair University.
- Partant, F., 1982, *La fin du développement*, Paris: Cahiers libres.
- Peemans, J.Ph., 1996, « l'utopie globalitaire », *L'Économie à la recherche du développement*, Paris: PUF, pp.62-76
- Peemans, J.Ph., 1997, *Analyse des processus de développement, Note introductive sur les études de cas*, Document de travail n°45, Louvain-La-Neuve, IED.
- Peemans, J.Ph., 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris: l'Harmattan.
- Peemans, J.Ph., 2004, « Développement, identités culturelles, villes et territoires : quelques aspects Nord-Sud », *Développement territorial et mutations culturelles* (coordonné par Bernard Declève et Dominique Hibo), UCL: Presses Universitaires de Louvain.
- Peemans, J.Ph., 2004, « Quelques remarques introductives », *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, UCL: Presses Universitaires de Louvain, pp. 17-52.
- Peemans, J.Ph., 2004, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires du développement « réel » dans le seconde moitié du XXe siècle*, Louvain-la-neuve/Paris: Academia/L'Harmattan,
- Pétiteville, F., 2002, « La coopération économique de l'Union Européenne entre globalisation et politisation », *Problèmes Economiques*, n° 2.744, pp.25-32.
- Philips, A., 1989, *The Enigma of Colonialism, Bristish Policy in West Africa*, Londres: James Currey-Indiana University.
- Poulon, F., 1996, préface de : *Crise économique et politique de dérégulation au Cameroun* (sous la direction de Touna- Mama), Paris: l'Harmattan.
- Raulet-Crozet, N., 2000, « la nécessaire création des territoires », *Une autre nouvelle économie? Services mutualisés, villes et proximités*, Paris : Editions de l'aube, pp.65-76.
- Rist, G., 2001, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po.
- Rostow, W.W., 1962, *Les étapes de la croissance économique*, Paris: Le Seuil.
- Salin, P., 1974, *Economie Internationale*, Paris: Armand Colin.
- Sall, M., 2004, *Acteurs et pratiques de la production foncière et immobilière à Ourossogui (Sénégal)*, Louvain-La-neuve/Belgique: Presses Universitaires de Louvain (PUL).

- SAPRIN (The Structural Adjustment Participatory Review Initiative Network), 2002, *The Policy Roots of Economic Crisis and Poverty: A Multi-country Participatory Assessment of Structural Adjustment. Based on Results of the Joint World Bank/Civil Society Structural Adjustment Participatory Review Initiative (SAPRI) and the Citizens' Assessment of Structural Adjustment (CASA)*, Washington, DC 20005, USA.
- Schultz, T.W., 1962, « Investment in Human Being », *Journal of Political Economy*, vol.70, University of Chicago Press.
- Sen, A., 2005, *La démocratie des autres : pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Paris: Rivages.
- Shmideiny, S. et Zorranquin, F.J., 1996, *Financing Change: The Financial Community, Eco-Efficiency, and Sustainable Development*, London: The MIT Press.
- Singleton, M., 1998, *Amateurs de chiens à Dakar*, Louvain-La-Neuve/Paris: Académia-Bruyland/L'Harmattan.
- Singleton, M., 2004, « Le développement a assez duré ! », *Hémisphères. Journal de débat sur le développement*, pp.4-5
- Singleton, M., 2006, « Le développement un et indivisible ? en (re)lisant Latouche », *Le bulletin de l'APAD*, n°2, Numéro 2, [en ligne], mis en ligne le : 28 juin 2006. URL : <http://apad.revues.org/document360.html>. Consulté le 14 septembre 2006.
- Solow, R.M., 1956, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol.70, pp.65-94.
- Stiglitz, J.E., 2002, *La grande désillusion*, Paris: Fayard.
- Swan, T.W., 1956, « Economic Growth and Capital Accumulation », *Economic Record*, vol.32, pp.334-361.
- Taxil, B., 1998, *L'OMC et les pays en développement*, Paris: Montchrestien.
- Tchundjang Pouemi, J., 1980, *Monnaie, servitude et liberté*, Paris: Ed. Jeune Afrique.
- Tinbergen, J., 1961, *Techniques modernes de la politique économique*, Paris: Dunod.
- Tonda, J., 2005, *Le souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Paris: Karthala.
- Weber, M., 1971, *Économie et société. L'organisation, les puissances de la société et leur rapport avec l'économie*, Tome 2, Paris: Plon.
- Weber, M., 1971, *Économie et société. Les catégories de la sociologie*, Tome 1, Paris: Plon.
- Weber, M., 1992, *Essais sur la théorie de la science*, Paris: Plon, Coll. Agora Presses Pocket.
- Weisskopf, Th.E., 1972, « The Impact of Foreign Capital Inflows on Domestic Saving in Under-developed Countries », *Journal of International Economics*, vol. 2, n°1.
- Wilson, E.J., 1993, « French Support for Structural Adjustment Programs in Africa », *World Development*, vol.21, n°3, pp.331-347.